

^
P4339

Une "recherche-clinique" : proposition méthodologique pour l'analyse des pratiques de trésorerie des agriculteurs (Étude de cas en Lorraine)

E. CHIA



Département de Recherches
sur les Systèmes Agraires
et le Développement

INRA
15 JAN. 1993
UNITÉ CENTRALE DE DOCUMENTATION
VERSAILLES

Une "recherche-clinique" : proposition méthodologique pour l'analyse des pratiques de trésorerie des agriculteurs (Etudes de cas en Lorraine)

Eduardo CHIA

INRA-SAD
Unité Versailles-Dijon-Mirecourt
ENSSAA
26, boulevard Dr. Petitjean
21100 - Dijon

INRA
15 JAN. 1993
UNITE CHIMIE DE DOCUMENTATION
VERSAILLES

Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires
et Développement, 1992, 472 p., 1-19

Une "recherche-clinique" : proposition méthodologique
pour l'analyse des pratiques de trésorerie des agriculteurs
(Etudes de cas en Lorraine)

Eschard CHIA

© INRA, 1992
ISSN 0989-0548
ISBN 2-7380-0460-1

INRA-SAD
Unité Versailles-Dijon-Mirecourt
ENSA
36, boulevard Dr. Petitjean
21100 - Dijon

AVANT-PROPOS

En 1981, l'unité de recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement (SAD) VERSAILLES-DIJON, entreprenait une étude sur la trésorerie et la gestion des flux monétaires au sein des exploitations agricoles dans plusieurs régions de l'est de la France. Cette recherche était originale à plus d'un titre. Elle s'inscrivait dans une problématique générale : les pratiques des agriculteurs sont des objets de recherche. Il nous apparaissait que ces pratiques concrètes ne peuvent pas s'interpréter uniquement à partir des grilles d'analyse définies par des catégories scientifiques disciplinaires.

Dans cette démarche de pluridisciplinarité du SAD, les économistes ne sont plus les spécialistes de la décision. C'est un nouveau regard sur l'exploitation agricole que permet l'étude des pratiques des agriculteurs. Nos collègues chercheurs agronomes et zootechniciens y sont souvent plus à l'aise que les économistes de par leur familiarité avec les processus techniques reposant sur des flux physiques identifiables (litres de lait, quintaux de blé). Quand les économistes s'attachent aux pratiques de trésorerie des agriculteurs, c'est-à-dire à la gestion des flux financiers, ils se mettent à parité avec les techniciens.

On peut être surpris que la recherche économique ait jusqu'alors "oublié" de prendre en compte les flux monétaires dans les exploitations agricoles hormis les rares travaux concernant la trésorerie en complément des analyses de projets techniques. Les économistes ruraux s'intéressent surtout au choix des systèmes de production, donc au moyen terme et travaillent sur des flux conventionnels construits à partir de règles comptables et fiscales.

La recherche réalisée par Eduardo CHIA dans le cadre de sa thèse contribue à combler cette lacune. Elle permet ainsi de mieux faire comprendre le fonctionnement des exploitations agricoles dans leur diversité.

Son étude des pratiques des agriculteurs a été menée en associant les agriculteurs à la recherche. S'appuyant sur l'expérience de recherche-développement de l'unité, Eduardo CHIA a peu à peu mis au point la démarche présentée ici. Elle nous semble efficace non seulement pour comprendre la cohérence de ces pratiques de gestion des flux, mais surtout pour proposer de nouveaux outils de gestion opérationnels, comme, ici, le Planning Prévisionnel de Trésorerie. L'outil de recherche élaboré par E. CHIA pour observer les pratiques de gestion de la trésorerie devient un outil d'aide à la décision, à la demande et avec la participation active des agriculteurs. C'est en effet la synergie des partenaires et non le seul travail de la recherche qui produit des solutions applicables.

Par ailleurs, à la suite de cette recherche, et d'autres conduites par des collègues de l'Unité, notre équipe de l'INRA-SAD a mis au point avec des agriculteurs et des conseillers de plusieurs Chambres d'Agriculture, un outil de diagnostic du fonctionnement global de l'exploitation agricole (DIGREX), qui connaît un large succès.

Il est enfin intéressant de noter que cette recherche tournée vers l'action est le fait d'un chercheur formé dans une Faculté de Sciences Economiques, intégré dans une équipe pluridisciplinaire dont la plupart des membres ont été formés aux Sciences de l'agronome. Le travail présenté ici est tout-à-fait caractéristique d'une recherche finalisée, productrice d'outils d'aide à la décision ; c'est, nous le croyons, un bon exemple de recherche dans l'ingénierie du développement.

Jacques BROSSIER
Michel PETIT
1992

Résumé

Les recherches en gestion sont souvent dominées par les démarches normatives, s'appuyant ainsi, exclusivement sur l'utilisation des méthodes mathématiques et la recherche opérationnelle. Ces démarches ont eu tendance à s'éloigner de l'acteur, c'est-à-dire de ses conditions de production et de ses objectifs réels.

En réaction, depuis quelques années, un nouveau courant de recherche en gestion s'est développé à partir d'une activité de consultation des chercheurs, en utilisant une méthodologie **clinique**. C'est dans ce cadre que nous avons mené nos travaux. En effet, dans le secteur agricole, où la famille a une part prépondérante dans l'activité économique, il est particulièrement important de s'appuyer sur une démarche centrée sur l'acteur et donc sur l'étude des pratiques de gestion pour comprendre le fonctionnement du Système Exploitation Familiale (SEF).

Il apparaît que les pratiques de trésorerie des agriculteurs dépendent, certes du système de production et de l'environnement économique, mais surtout du niveau de capitalisation (tant économique que sociale et culturelle) et du stade atteint par l'exploitation dans son cycle de vie.

Nous avons établi une typologie d'exploitations en fonction de ces critères, elle permet de mieux cibler les besoins des exploitations en matière de gestion et de formation et de les classer selon leur degré de fragilité financière et leur probabilité de pérennisation. Par ailleurs, les critères issus de nos analyses sont utilisés dans une méthode de diagnostic global d'exploitation.

Mots-clés : Recherche-clinique, cycle de vie, niveau de capitalisation, pratiques de gestion, typologie, analyse de trésorerie, critères financiers.

Summary

Management research is often governed by normative research and is thus based exclusively on the use of mathematical methods and operations research. This procedure tends to become academic for the end-user as far as his conditions of production and actual objectives are concerned.

Over the past few years as a reaction to this, new management research trends have developed from research consultancy, using a clinical approach. Our work has been carried out in this way. In this agricultural sector, where the family is the pre-eminent economic unit, it is particularly important to base procedures on the end-user and therefore on a study of management practices in order to fully comprehend how the Family Farm System (FFS) works.

Farm practices depend not only on production systems and economic conditions, but above all on capitalisation levels (economic, social and cultural) and on the stage reached by the farm in its life-cycle.

We have established a farm typology based on the above points, which enables farm needs in terms of management and training to be pinpointed, and thereafter farms to be classified according to their financial vulnerability and probability of survival.

In addition, the results of our analyses are used in an overall diagnosis method for farms.

Resumen

Las investigaciones en gestión de una manera general, están orientadas, por la metodología normativa. Ella se apoya casi exclusivamente en métodos matemáticos. Estos métodos de investigación se han alejado del actor, de sus condiciones de producción y de sus objetivos reales.

Desde hace algunos años, una nueva corriente de investigación en gestión se ha ido desarrollando a partir de un trabajo de consultoría de los investigadores, utilizando el método **clínico**. Es en este marco que nosotros hemos conducido nuestros trabajos. En el sector agrícola, donde la familia tiene un rol preponderante en la actividad económica, es más oportuno centrar el análisis sobre el actor que sobre la empresa (teórica) y por consecuencia sobre el estudio de las prácticas de gestión para comprender el funcionamiento del Sistema-Familia-Explotación (SFE).

Las prácticas de los agricultores dependen, ciertamente, cierto del sistema de producción y del medio ambiente económico, pero aún más del nivel de capitalización (que tiene en cuenta no solamente el capital económico sino también el capital **social** y **cultural**) y de la fase en la cual se encuentra la explotación en su **ciclo de vida**.

A partir de esos criterios hemos elaborado una tipología que permite determinar de una manera más precisa las necesidades de los agricultores en materia de formación y de herramientas de gestión y por otra parte, clasificar las explotaciones según el nivel de fragilidad financiera.

Estos criterios, han sido utilizados en la elaboración de un método de diagnóstico global de explotaciones agrícolas.

Remerciements

Je remercie les agriculteurs et les conseillers des Vosges et de la Côte-d'Or, pour leur patience et pour leur aide précieuse, sans laquelle je n'aurais pas pu réaliser ce travail. Que mes collègues de l'unité soient remerciés pour leur soutien et leurs encouragements permanents pendant la recherche.

Je voudrais remercier particulièrement les lecteurs qui m'ont permis, par leurs remarques, d'améliorer le fond et la forme de ce document, notamment J.P.DEFFONTAINES, P.L.OSTY et M.ROUX, lecteurs des premières versions, et Muriel CORBIERE qui a assuré la frappe et la mise en forme de ce document.

Resumen

El presente trabajo tiene como objetivo principal analizar el estado actual de la investigación en el campo de la gestión de la producción, con especial énfasis en el sector agropecuario. Para ello se ha realizado una revisión bibliográfica de los últimos años, buscando identificar las principales tendencias y áreas de investigación.

Los resultados de la investigación indican que la gestión de la producción en el sector agropecuario ha experimentado cambios significativos en los últimos años. Esto se debe a la creciente demanda de productos agrícolas, la necesidad de optimizar los recursos y la implementación de nuevas tecnologías. En este contexto, la investigación se ha centrado en el análisis de los factores que influyen en la productividad, como el clima, el suelo, los recursos humanos y tecnológicos, y la gestión de los procesos productivos. Los estudios han demostrado que la implementación de prácticas sostenibles y la mejora continua son clave para aumentar la eficiencia y reducir los costos de producción.

Además, se ha observado que la gestión de la producción en el sector agropecuario está cada vez más integrada con otras áreas, como el marketing y la logística. Esto permite a las empresas agropecuarias responder más rápidamente a las demandas del mercado y mejorar su competitividad. Sin embargo, persisten desafíos importantes, como la falta de acceso a recursos financieros y tecnológicos, y la necesidad de fortalecer las capacidades de gestión de las empresas agropecuarias.

A partir de estos hallazgos, se proponen algunas recomendaciones para mejorar la gestión de la producción en el sector agropecuario. Estas incluyen la implementación de prácticas sostenibles, la mejora continua, la integración de la gestión con otras áreas y el fortalecimiento de las capacidades de gestión de las empresas agropecuarias.

En conclusión, la gestión de la producción en el sector agropecuario es un campo de investigación en constante evolución. Los resultados de esta investigación sugieren que la implementación de prácticas sostenibles y la mejora continua son clave para aumentar la eficiencia y reducir los costos de producción.

Referencias

Los autores agradecen a los miembros del Comité de Ética por su apoyo y colaboración durante el desarrollo de este trabajo.

Los autores agradecen a los miembros del Comité de Ética por su apoyo y colaboración durante el desarrollo de este trabajo.

Los autores agradecen a los miembros del Comité de Ética por su apoyo y colaboración durante el desarrollo de este trabajo.

Los autores agradecen a los miembros del Comité de Ética por su apoyo y colaboración durante el desarrollo de este trabajo.

SOMMAIRE

	Pages
Introduction	9
Chapitre I - La logique économique des exploitations agricoles familiales	10
1 - Les trois fonctions économiques de l'exploitation agricole familiale	10
2 - Le niveau de capitalisation	11
3 - Le cycle de vie des exploitations	11
Chapitre II : L'approche clinique des décisions : l'outil, la démarche	12
1 - Les principes	13
2 - L'outil	13
3 - Les suivis	18
Chapitre III - Les outils de gestion et le comportement économique des agriculteurs : des attitudes communes	19
1 - Les outils de gestion	20
2 - Regroupement des recettes et dépenses	22
3 - Les principales pratiques de trésorerie des agriculteurs. Le rôle de la famille	24
Chapitre IV - Analyses de la diversité : une typologie basée sur les pratiques de trésorerie	28
1 - Les pratiques de trésorerie les plus reliées aux types	28
2 - Type d'agriculteurs et fonctionnement des exploitations agricoles	29
3 - Utilisation des résultats dans la détection des situations financières difficiles	36
Conclusion	37
Bibliographie	39

SOMMAIRE

Pages

Introduction

0

Chapitre I - La logique économique des exploitations agricoles familiales

10

- 1 - Les trois fonctions économiques de l'exploitation agricole familiale
- 2 - Le niveau de capitalisation
- 3 - Le cycle de vie des exploitations

10

11

11

Chapitre II : L'approche clinique des décisions : l'outil, la démarche

12

- 1 - Les principes
- 2 - L'outil
- 3 - Les suivis

12

13

13

Chapitre III - Les outils de gestion et le comportement économique des agriculteurs : des attitudes communes

19

- 1 - Les outils de gestion
- 2 - Recouvrement des recettes et dépenses
- 3 - Les principales pratiques de trésorerie des agriculteurs, le rôle de la famille

20

22

24

Chapitre IV - Analyses de la diversité : une typologie basée sur les pratiques de trésorerie

28

- 1 - Les pratiques de trésorerie les plus liées aux types
- 2 - Type d'agriculteurs et fonctionnement des exploitations agricoles
- 3 - Utilisation des réserves dans la détection des situations financières difficiles

28

29

30

Conclusion

37

Bibliographie

39

INTRODUCTION

"La gestion est un art, celui des gestionnaires, et une science, celle des chercheurs en gestion" (H.DUMÉZ, 1989).

La recherche en gestion possède actuellement deux caractéristiques : celle d'être une discipline jeune et, par conséquent, de se trouver devant de nombreuses questions ouvertes ; celle de se situer au carrefour de plusieurs disciplines existantes, vis-à-vis desquelles elle est conduite à affirmer progressivement son autonomie, tout en leur empruntant des méthodes et des outils.

Ce travail s'inscrit dans une problématique de la compréhension et de l'analyse du fonctionnement de l'exploitation agricole, dans la continuation des travaux de M.PETIT (1981) et J.BROSSIER et CHIA (1989).

La référence théorique des recherches en gestion est classiquement la théorie micro-économique. La principale hypothèse utilisée par la théorie micro-économique pour analyser les choix de l'agent économique est celle de la rationalité : tout agent économique, producteur ou consommateur, parfaitement informé, maximise une fonction d'utilité. L'entreprise est considérée comme un instrument d'analyse (une boîte noire).

Ce modèle a été récusé depuis les années 1950 notamment par H.SIMON qui a montré que l'hypothèse de maximisation n'est pas opérationnelle pour analyser les décisions. La décision est un processus qui aboutit à une solution : la rationalité de l'individu n'a de sens que relativement au contexte dans lequel elle se manifeste (principe de rationalité limitée). M. WEBER (1947) considère que le problème essentiel de la théorie de la décision classique est qu'elle ne s'intéresse qu'à la rationalité **formelle**, ou rationalité des moyens, c'est-à-dire comment l'individu (producteur ou consommateur) combine les moyens dont il dispose. Il oppose à cette rationalité la rationalité dite **matérielle** qui s'intéresse au processus de formation des valeurs et des fins.

La comptabilité, qui est l'une des méthodes les plus répandues et préconisées pour prendre des décisions, n'offre qu'une image partielle et incomplète de la réalité des entreprises et des décisions. La comptabilité a été élaborée pour donner une image de l'entreprise à l'extérieur (banques, Etat, actionnaires, etc). Elle est devenue, par détournement du but pour lequel elle a été créée, un outil de gestion, et n'est utilisée que partiellement dans la prise de décisions que ce soit dans l'industrie ou en agriculture.

En ce qui concerne le fonctionnement des exploitations agricoles, nous nous sommes aussi inspiré de la "théorie paysanne" de TCHAYANOV (1924) pour qui les catégories économiques traditionnelles, profit, rente, salaire (qui se déterminent mutuellement) ne peuvent constituer la base d'une théorie du fonctionnement des exploitations agricoles. En effet, dans les exploitations où le salaire n'existe pas, tout l'édifice s'écroule.

Nous avons utilisé l'étude des pratiques de gestion des agriculteurs pour comprendre leur comportement économique. Nous proposons de considérer la logique économique des agriculteurs comme le produit des trois logiques : **producteur-consommateur et accumulateur de patrimoine.**

Nous considérons une pratique de gestion comme **un acte concret par lequel un agent économique (l'agriculteur) régule le fonctionnement de son unité de production (système famille-exploitation), c'est-à-dire l'adapte aux changements internes ou externes (environnement) en vue d'atteindre l'(es) objectif(s) qu'il se fixe de façon consciente ou inconsciente.** Les pratiques dépendent de facteurs économiques (terre, capital, etc...) ; de facteurs sociologiques (appartenance à un groupe social à l'intérieur d'un village, ou à une famille par exemple) ; et de facteurs psychologiques.

Dans un premier chapitre nous présentons le modèle de l'exploitation auquel nous nous référons pour rendre compte du choix des individus. Dans un deuxième chapitre, nous précisons ce que nous entendons par méthode clinique de l'étude des décisions des agents

économiques en proposant un outil d'accès aux pratiques des agriculteurs. Nous présenterons (chapitre III) les outils réellement utilisés par les agriculteurs, et nous analyserons la relation entre la famille et l'exploitation agricole. Le Chapitre IV sera consacré à la présentation de la typologie des exploitations faite à partir du niveau de capitalisation et reliée avec les **pratiques de trésorerie** des agriculteurs.

Chapitre I - La logique économique des exploitations agricoles

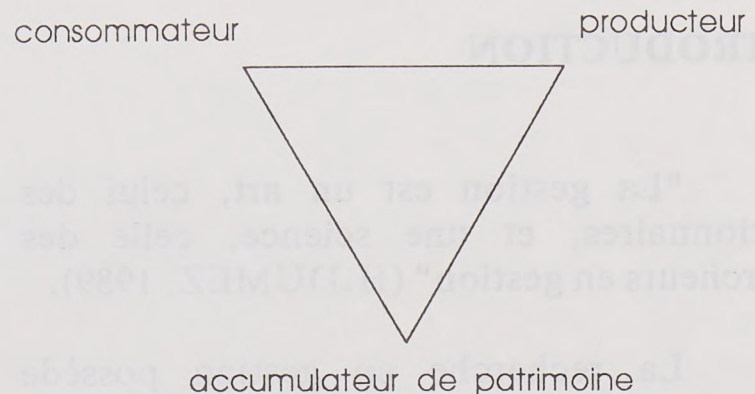
L'objectif de ce chapitre est de présenter rapidement le modèle théorique du fonctionnement des exploitations agricole auquel nous ferons référence tout au long de ce document (PETIT, 1981 ; BROSSIER *et al*, 1989 et CHIA, 1987).

1 - Les trois fonctions économiques de l'exploitation agricole

Toute exploitation agricole familiale remplit une fonction de production, une fonction de consommation et une fonction d'accumulation du patrimoine. La présence de ces trois fonctions dans un même lieu (individu ou ménage) et au même moment confère à l'exploitation agricole une logique propre que l'on peut appeler logique familiale de production-reproduction.

TCHAYANOV (op.cit.) l'avait bien pressenti, même si l'accent qu'il met sur l'équilibre pénibilité du travail-consommation privilégie, de fait, les deux premières. A l'époque (début du siècle) la constitution du patrimoine à l'intérieur des unités de production et à partir des unités de type familial était peu importante ou tout simplement ce problème ne lui apparaissait pas important. Le fait que l'on considère en plus la fonction d'accumulation de patrimoine, n'enlève rien à l'essentiel de la théorie de TCHAYANOV. Au contraire, en introduisant cette nouvelle fonction, on actualise la "théorie paysanne".

Cette logique composite, m'a conduit à concevoir l'exploitation agricole de type familial comme un concept "trinitaire" : (le triptyque agricole).



La reproduction du système famille-exploitation consiste dans ce cas à préserver le patrimoine familial en élargissant à chaque génération les moyens de production qui permettront à la fois d'assurer un niveau de consommation acceptable pour la famille et la reproduction des moyens de production. Sur la base des résultats obtenus, l'agriculteur doit donc assurer ces trois fonctions, tout au long du cycle de vie de l'exploitation.

Il doit prélever pour la consommation familiale, assurer l'élargissement de ses moyens de production et constituer un autofinancement pour les investissements futurs. L'équilibre entre les prélèvements privés et la capitalisation au niveau de l'exploitation est obtenu par un arbitrage entre besoins personnels et besoins de capitalisation. La composition de la famille et le niveau de vie qu'elle souhaite avoir sont des éléments importants dans la détermination des besoins familiaux.

Il doit en outre, constituer un patrimoine familial. Il est clair que, à un moment donné, selon la phase du cycle de vie dans laquelle se trouve l'exploitation, l'agriculteur et sa famille privilégieront une des trois logiques.

Si nous voulons déterminer les chances de reproduction et le degré de fragilité financière des exploitations, nous devons élaborer des critères qui renseignent sur la capacité de l'exploitation à se reproduire et à faire face aux engagements nécessaires à son bon fonctionnement. La constitution d'un patrimoine est une fonction qu'aucun exploitant agricole ne peut refuser de remplir s'il veut transmettre et perpétuer l'activité agricole pour sa famille.

En tant que consommateur-producteur-accumulateur de patrimoine l'agriculteur fait des choix de répartition de son revenu entre sa famille et l'exploitation.

2 - Le niveau de capitalisation

La théorie économique mesure le capital d'une entreprise en évaluant les moyens de production dont dispose l'agent économique. Cette évaluation est faite par l'intermédiaire de la comptabilité.

Pour qu'un agriculteur mette en oeuvre un capital économique, c'est-à-dire les moyens de production dont il dispose pour produire, il lui faut une compétence que nous désignons par "**capital culturel**". Mais s'il veut obtenir des prêts, des conditions de paiement, etc... plus généralement pour négocier avec son environnement, l'agriculteur doit mobiliser, un autre type de capital, qu'on appellera "**capital social**".

Ces trois capitaux ont un coût, qui n'est pas seulement monétaire, ils font l'objet d'accumulation et de transmission. Le niveau de capitalisation a un rôle important sur les pratiques des agriculteurs.

3 - Le cycle de vie des exploitations

L'histoire d'une exploitation agricole peut se référer à une théorie du cycle de vie. En effet, elle naît, grandit, arrive à maturité, et enfin elle vieillit, décline, disparaît ou est

reprise par un autre individu, dans ce cas elle recommence un nouveau cycle de vie. Cette idée était déjà présente, notamment, chez TCHAYANOV qui relie la croissance de l'entreprise agricole à celle de la croissance de la famille.

La phase du cycle de vie de l'exploitation est un déterminant important des pratiques. La prise en compte du cycle de vie des exploitations est une méthode pour introduire le temps dans les analyses du fonctionnement des exploitations (figure n°1).

Dans le cas où l'exploitation est montée de toutes pièces, sans reprise de l'exploitation familiale, le capital total est faible au départ. Dans une première étape les objectifs d'orientation sont la construction de l'appareil de production, ce qui entraîne un certain nombre de pratiques de régulation comme par exemple celle qui consiste à limiter les prélèvements privés, à financer un certain nombre de dépenses avec du court terme ou des crédits fournisseurs, à essayer de construire des indicateurs et des outils pour éclairer les choix. Cette phase délicate dépend bien évidemment des conditions individuelles et en partie des conditions du système économique global.

Niveau de
Capitalisation

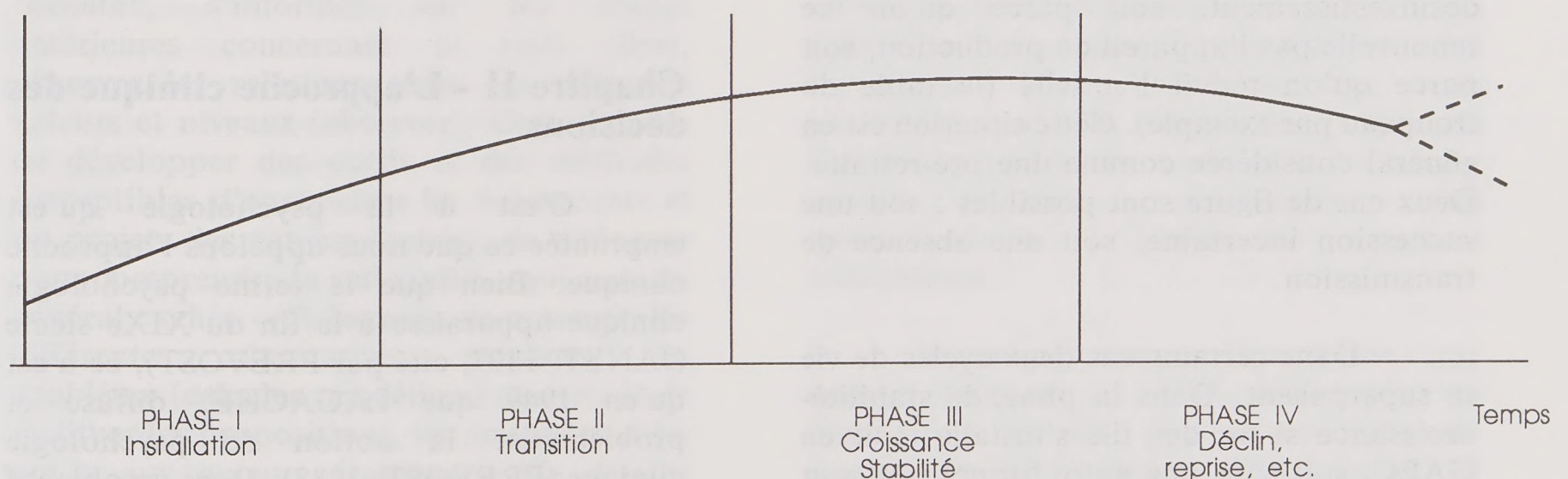


Figure 1 - Cycle de vie d'une exploitation

Dans la deuxième phase (**transition**), quand l'agriculteur a augmenté son capital total et a élaboré des indicateurs et des outils, les pratiques sont différentes quant au niveau des prélèvements privés, aux types de crédits ... Les achats ne se feront pas selon la trésorerie disponible mais selon les besoins du système de production. Dans cette phase de transition où le système n'est pas encore stabilisé, il est donc vulnérable à des changements de l'environnement (sécheresse, quotas laitiers, baisse des prix, etc...). En général ceci se traduit par des difficultés financières importantes ; c'est aussi le cas des exploitations qui se trouvent dans la première phase du cycle.

Une phase de stabilisation-croissance est atteinte quand le système de production atteint une certaine vitesse de croisière. Il dégage des excédents monétaires permettant non seulement de maintenir le fonctionnement du système mais peut être aussi de réaliser un certain nombre de modifications par des investissements qui améliorent les conditions de vie et de travail. En effet, dans les deux premières phases, la priorité est donnée à l'appareil de production, "la famille et les conditions de travail" passant souvent au deuxième plan.

En termes de stratégie, les agriculteurs commencent à épargner de l'argent sous des formes différentes (pour le logement, pour l'achat du foncier etc...).

Une dernière phase est celle du **déclin** avec certaines formes de désinvestissement, soit parce qu'on ne renouvelle pas l'appareil de production, soit parce qu'on réduit l'activité (la taille du troupeau par exemple). Cette situation est en général considérée comme une pré-retraite. Deux cas de figure sont possibles : soit une succession incertaine, soit une absence de transmission.

Dans certains cas deux cycles de vie se superposent. Dans la phase de stabilité-croissance si un des fils s'installe (soit en GAEC, soit sous une autre forme), on peut assister à un prolongement de la troisième phase, ou revenir à la seconde, par exemple s'il change de système de production. Il est clair que le cycle de vie des exploitations n'est pas une fonction linéaire, proportionnelle. **Le cycle de vie est en réalité constitué par des sauts et des chutes, en**

grande partie occasionnés par des changements de l'environnement du projet des agriculteurs.

La date et les conditions d'installation (reprise, installation avec le père, partage avec les frères, etc...) seront déterminantes sur la vitesse d'accumulation. S'installer en année de crise (par exemple à partir de 1974) avec un crédit cher, un marché des produits agricoles instable et des prix de consommations intermédiaires augmentant plus vite que les prix des produits agricoles, ne favorise pas un développement rapide. L'endettement consécutif aux investissements engagés à la fin des années 70, en période de crise, est beaucoup plus difficile à supporter pour l'exploitation qu'une dizaine d'années plus tôt, en période de forte inflation.

Les exploitations les plus fragiles (agriculteurs en difficulté) à l'heure actuelle sont celles conduites par des jeunes agriculteurs et celles en phase de modernisation (transition).

Ces caractéristiques des unités de production familiale font que les méthodes traditionnelles de gestion ne sont pas pertinentes pour étudier les comportements réels des agriculteurs puisqu'elles ne s'intéressent qu'à un des éléments du système et non à la globalité. Il est donc nécessaire d'élaborer de nouvelles méthodes de recherche en gestion qui permettent d'accéder au comportement économique des agriculteurs.

Chapitre II - L'approche clinique des décisions

C'est à la psychologie qu'est empruntée ce que nous appelons l'approche clinique. Bien que le terme psychologie clinique apparaisse à la fin du XIX^e siècle (JANET, 1897, cité par PREVOST), ce n'est qu'en 1949 que LAGACHE, diffuse et problématise la notion de psychologie clinique (PREVOST, 1988). Dans un objectif de diagnostic, la méthode consiste en des entretiens non directifs, créant une relation de confiance entre patient et psychologue.

Cette problématique a inspiré un certain nombre de travaux dans le domaine de la gestion. C'est le cas du Centre de

Gestion Scientifique (CGS) de l'Ecole des Mines, du Centre de Recherches en Gestion (CRG) de l'Ecole Polytechnique et dans le domaine de l'agriculture, les travaux de l'INRA-SAD, en particulier ceux de l'Unité Versailles-Dijon-Mirecourt.

Les travaux de ces équipes ont mis peu à peu en lumière qu'il n'existe pas une seule évaluation économique possible d'un bien ou d'un projet. L'évaluation dépend des critères utilisés, or ceux-ci dépendent à leur tour des individus. De plus, le point de vue particulier d'un observateur peut toujours être contesté. En réalité, nous savons que chaque personne utilise les études économiques (ou les calculs économiques) pour plaider ou défendre une stratégie, un objectif.

La remise en question des méthodes de gestion basées exclusivement sur le calcul économique rationnel nous a conduit à mettre en place une méthodologie de recherche nouvelle, celle de l'approche clinique. Elle vise à établir une relation entre le chercheur et l'agriculteur. "Dans sa démarche, le chercheur ne tente pas de proposer un modèle d'action, mais d'apporter un éclairage nouveau et une traduction du langage des acteurs" (J.C.MOISDON, 1984).

1 - Les principes et les conditions de mise en oeuvre

Dans cette méthode de recherche qualitative, le clinicien doit développer son "écoute", s'informer sur les études antérieures concernant le sujet (**lire**), observer les relations entre les différents acteurs et niveaux (**observer**), Ceci suppose de développer des outils et des méthodes susceptibles d'enregistrer les événements et les projets des acteurs (**suivre**), de dialoguer pour comprendre la **rationalité** - qui reste en général cachée - (**dialoguer**), de présenter les différentes alternatives possibles au problème (**calculer, modéliser**) et surtout de restituer les propositions, les méthodes et les outils aux acteurs (**restituer**). Ce dernier point est un des plus importants de toute recherche-action. En effet, à la différence de l'ethnologue, le clinicien, par son

intervention va modifier l'organisation, les pratiques des acteurs (1)... etc.

L'approche clinique est fondée sur un double questionnement, celui du chercheur et celui de l'agriculteur ; elle doit apporter des éléments de réponse aux préoccupations concrètes des acteurs. La relation qui se noue suit un itinéraire singulier dont le chercheur n'est pas entièrement maître ; comme les hommes de terrain, le chercheur est lui aussi pris dans le champ de forces dans lequel il se meut. Pour éviter de s'enfermer ou de servir les intérêts d'un acteur en particulier, il faut créer des instances de coordination. Les chercheurs pratiquant cette démarche considèrent indispensables l'existence d'une demande de la part des acteurs (d'un acteur) (2) et la création d'instances de régulation : un comité de pilotage "scientifique," composé de chercheurs participant à l'étude et de personnes extérieures, et un comité de pilotage "interne" à la recherche composé de chercheurs et d'acteurs de l'organisation. Le premier a pour objet d'orienter les recherches, le deuxième de préciser la demande et de réguler l'action des chercheurs.

Dans le cas des recherches du SAD, si la demande ne s'exprime pas, au moins financièrement comme celle des entreprises des autres secteurs, l'engagement des agriculteurs reste indispensable. La dimension économique relativement faible des entreprises agricoles fait que les agriculteurs sont rarement individuellement à l'origine d'une demande de recherche. En général, c'est par l'intermédiaire des organismes de Développement, en particulier par les conseillers, que la demande est adressée. Lorsque le travail est accepté, nous rencontrons les agriculteurs ; ils deviennent alors demandeurs.

En ce qui concerne la recherche que nous présentons, à titre d'exemple, la demande a été faite par un conseiller de secteur de la Chambre d'Agriculture, il demandait d'étudier la gestion de la trésorerie des agriculteurs. Cette demande

(1) Dans le cas de la France on peut consulter les travaux du CGS et du CGR, aux Etats Unis ceux du Professeur E.H.SCHEIN du MIT.

(2) Qui en particulier finance l'opération de recherche

émanait d'une réflexion de plusieurs GVA féminins qui se posaient la question : comment gérer notre trésorerie ? Leurs membres constataient que depuis un certain temps les soldes à la fin du mois étaient négatifs et qu'elles devaient faire des emprunts à court terme, demander des délais aux fournisseurs ou payer des agios au Crédit Agricole pour pouvoir assurer le fonctionnement du cycle de production.

Face à cette demande, nous avons proposé d'étudier les pratiques de trésorerie de ces agriculteurs.

Le comité interne est composé du conseiller de secteur, d'un ou deux représentants des agriculteurs et des chercheurs ; le Comité scientifique, de quatre chercheurs dont un agronome et un spécialiste de la formation.

Quant au **processus de restitution**, nous pouvons distinguer deux moments-clés, en liaison avec notre dispositif de recherche :

- le premier se déroule au cours de réunions (dans le cas du fonctionnement en groupe) ou de visites (dans le cas du travail individuel).

- la deuxième restitution se situe à la fin de la recherche, en général sous deux formes : l'une écrite et l'autre orale. Les contenus ainsi que les supports (graphiques, etc...) sont discutés au sein des comités de pilotage et avec les agriculteurs.

L'étude de la trésorerie peut aussi être considérée comme **une entrée pour étudier et comprendre le fonctionnement des exploitations agricoles dans une optique de reproduction**. On parlera dans ce cas du fonctionnement monétaire des exploitations. En étudiant la trésorerie on est amené à s'interroger sur les choix et sur les données techniques pour expliquer certaines pratiques. L'étude du fonctionnement des exploitations agricoles en terme de pratiques doit donc se réaliser à l'intérieur d'une équipe pluridisciplinaire composée d'agronomes spécialistes des productions animales et végétales, de sociologues et d'économistes.

Nous verrons par la suite la capacité de cette démarche à rendre compte du

fonctionnement des exploitations agricoles à travers l'étude de pratiques financières.

2 - L'outil

Dans des travaux antérieurs (BROSSIER *et al*, 1988) nous avons montré que l'agriculteur n'utilisait pas de documents comptables pour prendre des décisions (documents de synthèse et documents de base tel le grand livre, etc...). Dans la plupart des cas les raisons avancées sont de deux types :

- Le langage utilisé par la comptabilité ne correspond pas au langage utilisé par les agriculteurs.
- Les résultats ne correspondent pas à la vision que l'agriculteur a de son activité.

La comptabilité se révèle insuffisante pour l'analyse des pratiques de trésorerie des agriculteurs. Il fallait créer un cadre méthodologique cohérent avec l'objet d'étude (les pratiques), son univers (l'exploitation agricole) tout en tenant compte du peu de recul théorique et pratique dans ce domaine. Une contrainte supplémentaire était notre insertion dans une équipe de recherche qui a comme objectif de comprendre le fonctionnement des systèmes agraires, d'élaborer des outils et fournir des références pour les agriculteurs et pour les organismes de développement.

Pour connaître les pratiques nous employons plusieurs méthodes. Il convient d'abord de connaître les outils utilisés par les agriculteurs. En effet il existe dans l'exploitation agricole des documents où sont inscrits des flux de trésorerie (relevés de comptes bancaires, factures, carnets de ménage éventuellement, documents fiscaux..., tableaux d'annuités, etc...). Les agriculteurs les utilisent-ils ? Comment ? D'où proviennent-ils ?

L'analyse se fonde ensuite sur la façon dont les agriculteurs classent les flux monétaires de recettes et dépenses. Plusieurs travaux antérieurs ont montré que les catégories employées par les agriculteurs permettent d'avoir accès à leur projet économique et à la représentation. Les classifications (nomenclatures) révèlent les normes existantes, leur degré d'appropriation et la pression de l'environnement. Il n'existe pas de bons

classements qui seraient définis sans les agriculteurs. Ceux-ci apparaissent très sensibles aux flux réels : monétaires ou physiques.

Ceci permet de déterminer la structure de la trésorerie, de repérer ou de décoder les décisions passées, la situation et le projet des agriculteurs. Cette étape est très importante, elle est la base des discussions et constitue un repère pour établir des prévisions.

L'analyse se poursuit par l'étude des choix faits par les agriculteurs en matière d'investissements. La situation actuelle, révèle un certain nombre de choix d'investissements passés (annuités) ; il est possible d'en étudier les modalités et les raisons. Dans le cas d'investissements futurs (reproduction) l'analyse est moins précise, compte tenu des difficultés pour prévoir l'évolution de la situation économique, climatique, etc... Il est toutefois possible de dégager les priorités et d'analyser différents scénarios.

Nous proposons donc un nouveau cadre permettant d'identifier et d'enregistrer les flux monétaires qui traversent l'exploitation agricole. Ce cadre laisse la liberté aux agriculteurs de classer leurs dépenses et leurs recettes selon leurs propres préoccupations, de donner à ces dépenses et recettes les intitulés souhaités, et de choisir la périodicité d'enregistrement (le pas de temps) et la période ou durée d'enregistrement (année civile, année production, année fiscale, par exemple).

Dans cette démarche, il ne s'agit pas de "réorganiser" la collecte d'informations, à partir des propres besoins de gestion des agriculteurs et sur la base de leurs situations et de leurs projets, mais de :

- comprendre les processus de décision à partir des pratiques c'est-à-dire identifier les critères que l'agriculteur privilégie quand il doit choisir
- élaborer avec les agriculteurs des "clignotants" de gestion, qui tiennent compte du système de production et de l'état de la trésorerie qui lui est associée, du projet et de la situation de chaque agriculteur.

Cette méthodologie en deux temps, a été utilisée avec des agriculteurs, individuellement et en groupe.

Présentation de l'outil

Chaque agriculteur choisit la période **d'analyse et d'enregistrement (3)** qui lui convient le mieux (en fonction de son système, de ses besoins d'analyse, etc...). Ceci présente l'intérêt de s'adapter à des situations diverses. Par exemple, un agriculteur en difficulté peut ne travailler que 6 mois et avoir retenu un enregistrement tous les 15 jours. L'agriculteur peut aussi considérer qu'il n'est pas capable de réaliser un plan prévisionnel de trésorerie au-delà de 6 mois, par suite d'information insuffisante ou autre. Au contraire, l'agriculteur qui possède un système de production stable, peut choisir le trimestre comme période d'enregistrement. Pour des raisons pratiques et suite aux discussions avec les agriculteurs, nous avons souvent travaillé sur 12 mois. La **période d'enregistrement (2)** est le découpage que l'on réalise au sein de la période d'analyse. Il est possible de travailler par quinzaine, par mois ou par trimestre. Nous savons que l'agriculteur se considère avant tout comme un technicien. Il est donc souhaitable de le laisser décider de la période d'enregistrement. On peut lui conseiller de choisir celle qui est utilisée dans les documents de base d'enregistrement, par exemple le relevé bancaire.

Pour le classement des entrées (3) et des sorties d'argent : on respecte le langage courant des agriculteurs. Ainsi l'agriculteur saisit bien les différents flux monétaires. Il considère que l'outil lui appartient dans la mesure où il retrouve son langage pour faire la correspondance entre flux physique et flux financier et entre la famille et l'exploitation. Par ailleurs il est possible de déterminer le nombre de fournisseurs, et le rôle de certains d'entre eux dans le fonctionnement de l'exploitation. Une première discussion avec l'agriculteur à propos de la classification de sa nomenclature donne une idée du projet. Les classifications faites pour une même action économique sont riches d'informations sur le projet de l'agriculteur. Il s'agit d'une étape importante du

(3) Le numéro entre parenthèses renvoie aux différentes lignes et colonnes du schéma 1

Schéma 1 - Plan Prévisionnel de Trésorerie (P.P.T)

du.....(1) au

Solde au départ = (5)

	(2)					
	Prévu	Réalisé				
DEPENSES						
(3)	(4)					
TOTAL	(6)					
RECETTES						
(3)	(4)					
TOTAL	(7)					
SOLDE PAR PERIODE	(8)					
SOLDE CUMULE	(9)					
COUVERTURE						
NOUVEAU SOLDE						

travail d'analyse ou de compréhension, en effet :

* Il existe des représentations implicites dans l'action économique ;

* Les catégorisations, les classifications produites dans le cadre d'une action économique singulière, constituent une voie pour y accéder ;

* La mise en évidence de ces représentations implicites appartient, au moins pour partie, à l'économiste, en référence à la méthodologie de sa discipline.

Les agriculteurs font librement des regroupements (des recettes ou dépenses) correspondant à leur situation, à leurs habitudes, à leurs rapports avec l'environnement. Il s'en suit une hiérarchisation des groupes d'entrées et de sorties. Cette hiérarchie traduit les préoccupations des agriculteurs par rapport au fonctionnement de leur système de production.

L'analyse de ces hiérarchies contribue à la compréhension de la genèse des décisions de trésorerie et de la capacité de négociation qu'ont les agriculteurs, de la façon dont ils valorisent le capital économique, mais surtout le capital social et culturel, lorsqu'un dysfonctionnement se produit.

La prévision du cycle monétaire (4) prend en compte deux types d'informations : internes et externes. On peut dire que les variables internes sont essentiellement techniques et dépendent de la structure du système famille-exploitation. Sur les variables externes l'agriculteur a très peu de contrôle.

Une des facettes de la prévision est la matérialisation des projets des agriculteurs au cours de la période choisie, elle représente l'ensemble des choix, tant au niveau technique que financier, certes on privilégie les flux monétaires, mais on enregistre aussi les réflexions, les difficultés, etc...

La prévision est réalisée par l'agriculteur en tenant compte tout d'abord de ses pratiques, en matière de paiement des

achats et des ventes, et aussi de ses pratiques concernant les prélèvements privés. C'est au cours de cette étape que l'on commence à comprendre et à repérer les pratiques. Par exemple, à la question : pourquoi avoir enregistré la vente des veaux à telle période ? La réponse permet de :

- savoir si la décision est due à un choix technique ou économique ;

- savoir avec qui l'agriculteur est en relation et pourquoi (par habitude, par connaissance ou pour bénéficier de prix avantageux...)

- connaître les pratiques du partenaire (l'agriculteur paie au comptant ou à quinze jours, par chèque ou par virement...)

- connaître le niveau technique (à partir des informations précédentes) et repérer les dates importantes (âge à la vente, dates de vêlage...).

Après la prévision, on peut réaliser des simulations, celles-ci pouvant être de natures diverses, comme par exemple :

- déplacer le règlement d'une dépense ou d'une recette, pour connaître la hiérarchie quant à la priorité donnée par l'agriculteur au paiement des fournisseurs ;

- faire appel à un crédit, comprendre pourquoi tel ou tel crédit ;

- avancer ou retarder une vente ou diminuer les achats ;

- laisser la prévision en l'état.

Ceci permet de connaître la fragilité ou non du système, d'accéder au projet de l'agriculteur et de comprendre les principaux mécanismes de régulation qu'il pourra mettre en oeuvre s'il ne veut pas avoir un déficit.

La prise en compte de la **réalisation** a un double objectif. Pour l'agriculteur, cela lui permet de contrôler non seulement sa prévision, mais ce qui se passe et lui fournit des éléments d'information pour analyser une situation. Il peut modifier ses prévisions (principe des plans glissants) et avoir ainsi un meilleur suivi de ses flux monétaires.

Cette étape permet d'étudier et de comprendre les régulations que l'agriculteur met en oeuvre par l'intermédiaire d'un certain nombre de pratiques, lorsqu'il est face à des imprévus. Dans l'analyse des écarts prévision-réalisation on peut tester la connaissance technique et économique que

l'agriculteur a de son système. En effet, il existe pour les agriculteurs, deux types de variables qui contribuent à ces écarts. Les premières sont incontrôlables individuellement, c'est le cas du prix des produits, des faillites des fournisseurs, du changement de la politique de crédit, etc... Les autres peuvent être liées à la structure de l'exploitation, au nombre d'hectares, au nombre d'animaux, au montant et aux dates des annuités, etc... Si l'écart est dû à des variables extérieures l'agriculteur étant en situation d'information incomplète ne peut intégrer les modifications futures dans sa prévision. Au contraire, si l'écart est dû à l'oubli d'une variable interne, la connaissance de son système est incomplète, d'où un certain écart entre le discours et la réalité.

3 - Les suivis

Comme nous l'avons déjà souligné la méthode clinique, impose une permanence du chercheur dans l'organisation. Nous avons travaillé dans le cadre d'un réseau d'agriculteurs.

Les étapes de l'approche clinique

Deux types de suivis ont été réalisés : individuellement et en groupe. La méthodologie de base est la même dans les deux cas ; seules la discussion et l'animation diffèrent.

Dans les deux cas, il faut une participation active des agriculteurs. Les données chiffrées ne suffisent pas, elles doivent être commentées pour connaître le pourquoi et le comment : l'agriculteur doit trouver un intérêt à la recherche.

Les suivis consistent à passer régulièrement sur l'exploitation, au moins une fois par mois. Selon les disponibilités de l'agriculteur, les passages peuvent être plus ou moins étalés. En général pendant les périodes de pointe (ensilage, fenaison pour les exploitations laitières), les visites sont plus espacées et la durée d'entretien raccourcie.

La première visite. La prise de contact est très importante pour établir de "bonnes" relations avec les agriculteurs. Elle a pour but de présenter les objectifs et la méthode. Un tour d'exploitation est

effectué. Il est très important, car il permet de connaître physiquement l'exploitation, sa localisation, son parcellaire, ses bâtiments. Le commentaire fait par l'agriculteur lors du "tour du propriétaire" révèle la représentation qu'il se fait de son système : les atouts et les contraintes (les conditions de production expliquent quelquefois certaines pratiques monétaires des agriculteurs). A la fin de la visite, il est demandé à l'agriculteur de commencer à remplir le tableau, surtout les libellés des différentes recettes et dépenses.

La deuxième visite. Elle permet de mieux comprendre la situation actuelle de l'exploitation, notamment en revenant sur certains points d'histoire.

A partir du travail fait par l'agriculteur sur le tableau d'enregistrement, il convient de comprendre les libellés, la façon dont il les a établis et le pourquoi. Cela permet notamment d'obtenir les premiers éléments pour analyser les rapports entre l'agriculteur et son environnement, de contrôler si des dépenses et des recettes ont été oubliées.

L'étape suivante est de reconstruire au moins un cycle monétaire, à partir des relevés bancaires et des relevés des coopératives. Ces deux supports sont privilégiés parce qu'ils traduisent l'ensemble des mouvements monétaires de l'exploitation. Pour le relevé de la coopérative qui utilise le principe de la compensation, il faut travailler avec des documents intermédiaires qui retracent les différents flux. Ces deux sortes de documents permettent d'établir un profil de trésorerie.

Au cours de cette reconstruction, il est possible de déterminer certaines pratiques de trésorerie (déterminer les **dettes** et les **créances**), de comprendre pourquoi certaines dépenses ou recettes sont plus importantes que d'autres. Si ce travail n'est pas terminé (c'est en général le cas), une troisième visite est nécessaire. Ainsi apparaissent des pratiques et les supports que les agriculteurs utilisent pour la gestion de la trésorerie.

La troisième visite est utilisée pour l'analyse du cycle monétaire reconstitué à partir du tableau rempli et du profil de trésorerie. Une analyse globale de la

situation (allure de la courbe, total des dépenses et des recettes, postes principaux, etc...) permet d'observer des points sensibles ou des périodes critiques et de découvrir les mécanismes de régulation utilisés par l'agriculteur.

Après avoir analysé le fonctionnement passé de l'exploitation, il faut discuter avec l'agriculteur des aspects prévisionnels. En ce qui concerne les engagements monétaires antérieurs (emprunts, MSA, impôts, etc...) c'est-à-dire les dépenses liées à la structure de l'exploitation, la prévision ne pose pas de problèmes majeurs. La prévision des dépenses liées au cycle de production, se fait d'une part, par l'analyse des flux monétaires passés, d'autre part à l'aide d'une analyse des besoins futurs du cycle de production. Quand le système de production est en pleine mutation, on réalise des prévisions techniques globales, pour l'ensemble ou pour certains sous-systèmes.

Les visites suivantes sont consacrées à l'analyse de la prévision. On aborde les questions suivantes : comment faire pour éviter de se trouver en déficit ou comment faire pour gérer les excédents ? Quelles conséquences aura telle décision sur l'ensemble du cycle ? Faut-il réduire la quantité de produits ? Si oui, quelles conséquences sur la production ?

En analysant la prévision et en cherchant à améliorer, on approfondit la connaissance des mécanismes de régulation et de la capacité de négociation des agriculteurs.

Le travail à l'intérieur d'un groupe. Les réflexions en groupe sur la démarche et le déroulement du travail ont été sensiblement les mêmes que dans le cas de suivis individuels. A chaque réunion, une agricultrice présentait un point précis à discuter. Entre deux réunions, une rencontre avait lieu avec l'agriculteur et la conseillère en vue de préparer la discussion. On définissait à la fin de chaque réunion les points à étudier et on choisissait l'agriculteur responsable de la prochaine présentation.

La restitution. Il faut signaler que la restitution globale a été décidée et sollicitée par les agriculteurs eux-mêmes. La forme de la restitution et les supports (graphiques,

tableaux, critères, etc...) sont le produit d'une réflexion collective entre agriculteurs, conseillers et chercheurs.

Le changement des pratiques. Il est difficile de faire une évaluation complète des changements des pratiques de la part des agriculteurs, l'observation a révélé certains changements comme par exemple :

- le support utilisé pour rassembler l'ensemble des données de trésorerie ;
- l'utilisation des documents tels que les relevés bancaires, factures, les relevés de la coopérative ;
- le raisonnement des dépenses ;
- et surtout les relations avec les tiers.

Un agriculteur a par exemple utilisé un PPT pour négocier un crédit avec la Banque. Selon l'agriculteur le banquier comprenait bien les documents comptables mais pas lui, alors qu'avec le PPT le banquier et lui pouvaient discuter.

Les limites de la recherche. Une des principales limites de ce type de recherche est le temps qu'il faut passer avec les agriculteurs et la nécessité d'une participation active de leur part. Une difficulté qui avec le temps et l'expérience peut être levée, est le pilotage à vue qu'il faut réaliser (les comités de pilotage jouent pour cela un rôle important).

Chapitre III : Les outils de gestion et le comportement économique des agriculteurs : des attitudes communes.

Les données présentées ont été obtenues par enquête directe auprès d'une centaine d'exploitants des Vosges et de l'Auxois (21). L'enquête comporte des éléments de l'histoire de l'exploitation et de la famille, du système de production actuel et des pratiques de trésorerie (E.CHIA, 1987).

L'échantillon (80 exploitations), dans le cas des Vosges, a été le produit d'une demande d'un conseiller de la zone, qui voulait connaître d'une façon plus précise le fonctionnement des exploitations, pour déterminer les besoins en formation et/ou animation. Ces exploitations correspondent à 4 communes de la plaine ouest des Vosges où l'activité laitière est prédominante.

1 - Les outils de gestion.

Nous entendons par outil de gestion, un document ou un ensemble de documents qui contiennent des informations susceptibles d'aider un individu à éclairer son action. Les informations sont organisées selon une cohérence qui dépend de la situation, des objectifs et surtout des caractéristiques personnelles de l'agriculteur et de sa famille. Ces documents peuvent prendre différentes formes, cahiers, livrets, "documents comptables", relevés bancaires, planning de trésorerie, planning fourrager, etc... Ainsi, les agriculteurs peuvent transformer certains outils qui leur sont proposés ; ils peuvent utiliser différemment un même outil.

Les outils d'enregistrement et de contrôle. Pour différentes raisons, les agriculteurs peuvent être obligés de tenir une comptabilité, c'est le cas des jeunes agriculteurs qui s'installent, des agriculteurs qui ont bénéficié d'une procédure de prêts bonifiés, de plan de développement, et des agriculteurs en difficulté (4). Le phénomène de comptabilité prend de plus en plus d'importance. De plus en plus d'agriculteurs dépassent le seuil d'imposition au réel en agriculture fixé à 500 000 F de chiffre d'affaire.

Utilisation des documents comptables. Parmi les agriculteurs enquêtés, presque 70 % ne possèdent pas de comptabilité complète (Bilan, CEG), c'est-à-dire que leurs résultats ne leur imposent pas d'établir une comptabilité. Pour ces agriculteurs, le problème est de savoir comment et à partir de quoi ils font leur choix.

Pour les autres agriculteurs de l'échantillon, (30% ; cf. tableau) qui possèdent des documents comptables (au moins bilan et compte d'exploitation général), 56% d'entre eux ne les utilisent pas. Les raisons sont diverses, mais une grande partie des agriculteurs déclarent ne pas regarder les documents comptables parce qu'ils ne les comprennent pas. Pour d'autres la raison invoquée est le temps

d'établissement de ces documents. Ils disent: "Ils (les documents) arrivent avec 6 mois de retard. On a déjà pris les décisions". Les agriculteurs qui utilisent les documents comptables pour prendre des décisions, privilégient certaines informations (utilisation partielle), il existe de toute évidence un surplus d'informations. Vingt-huit pour cent des agriculteurs ont déclaré utiliser les documents comptables de façon technique, c'est-à-dire qu'ils recherchent des informations relatives à la quantité d'engrais, aux rendements, aux quantités de concentrés, à la production de lait, par exemple. L'utilisation des documents comptables dans ce cas est une pratique destinée à la constitution d'un "référentiel technique" par les agriculteurs.

Peu d'agriculteurs utilisent les documents comptables de "façon financière". On aurait pu s'attendre à ce que les agriculteurs les utilisent dans leurs négociations. Ce qu'ils appellent l'utilisation financière est en réalité une recherche d'informations destinée à réaliser de nouveaux emprunts. Si certains agriculteurs regardent l'évolution des ventes et des achats, aucun agriculteur ne regarde le revenu agricole ni son évolution comme dans l'industrie ; la gestion se fait en prenant en compte d'autres éléments que les seuls chiffres établis par la comptabilité.

Quels documents les agriculteurs utilisent-ils pour gérer ? Lors d'une première enquête réalisée en 1984, nous avons constaté que les agriculteurs avaient des outils pour retrouver l'information nécessaire pour faire un choix. Ces outils peuvent prendre différentes formes, allant du cahier d'écolier, à des budgets de trésorerie très perfectionnés. En dehors de toute influence des conseillers, techniciens, ou comptables, des agriculteurs tiennent spontanément des comptes personnels. On les appelle parfois des "petits comptes". Des agriculteurs qui déclarent ne pas avoir de comptabilité notent des événements ou des quantités sur des carnets, des calendriers, parfois les murs de leur étable...

(4) L'enquête structure de 1987 estime à 19% les exploitations disposant d'une comptabilité de gestion dans le Département des Vosges.

Tableau 1 - Mode d'utilisation de documents et outils pour la gestion de la trésorerie

Documents et outils	% des expl.	Modes d'utilisation	% des exploitations concernées
Documents comptables (bilan, ...)	31	. Utilisation pour des repères techniques . Utilisation pour possibilité d'emprunt	28 16
Cahier recettes-dépenses	35	. Pour contrôler le passé . Pour contrôle et prévision partiels . Pour calculer les sous-totaux (total engrais par exemple...)	36 28 14
Relevés bancaires	86	. Pour contrôler le passé . Pour calculer le solde réel . Pour faire des prévisions partielles par poste	75 19 6
Factures	44	. Pour comparer les prix . Pour hiérarchiser les dettes . Pour faire des prévisions	51 11 17
Prévision formalisée	70	. Prévisions pour les seules grosses dépenses . Prévisions de quelques dépenses liées au cycle de production . Prévisions complètes et analyse de résultats	73 14 120
Qui fait l'enregistrement	87	. Le mari . Le couple . La femme . Un tiers	10 12 50 15

Enquête Vosges et Auxois, CHIA, 1987

Le cahier Recettes-Dépenses. Trente-cinq pour cent seulement des agriculteurs ont un cahier recettes-dépenses et l'utilisation qu'ils en font est différente. Certains contrôlent d'année en année leurs dépenses et leurs recettes (36%). Une variante de cette pratique de contrôle est celle de contrôle-prévision. Vingt-huit pour cent des agriculteurs contrôlent leurs dépenses et recettes passées, la prévision se fait soit en regardant certains postes, soit en considérant un ensemble de postes pour faire une prévision partielle. La prévision fine de trésorerie à partir d'un cahier recettes-dépenses n'est pas une pratique courante.

Les outils journaliers de prise de décision et la participation dans

l'établissement des outils. Lors de l'enquête de 1984, nous avons constaté que la plupart des agriculteurs se servent du Relevé Bancaire du Crédit Agricole pour prendre des décisions. L'enquête a permis de valider ce résultat sur le plan statistique puisque plus de 86 % des agriculteurs utilisent les relevés bancaires. Dans l'Auxois (5) ce pourcentage est encore plus élevé (95%).

Il est clair que le relevé n'est pas utilisé par tous les agriculteurs de la même manière. Pour 75% des agriculteurs, la pratique de l'utilisation du relevé sert à contrôler le passé.

(5) Un travail similaire a été réalisé dans l'Auxois par deux étudiants de l'INPSA sous ma direction (RUDA, GIRAUD, 1986).

Le relevé du Crédit Agricole retrace l'ensemble des entrées et sorties monétaires qui ont été faites par son intermédiaire. En règle générale le relevé est établi et envoyé tous les quinze jours, aux agriculteurs qui peuvent ainsi contrôler les opérations. De plus en plus les agriculteurs écrivent à côté de la somme la nature physique du flux monétaire quand celui-ci n'est pas enregistré par le Crédit Agricole, comme c'est le cas des annuités, EDF, PTT, etc. L'agriculteur contrôle donc les chèques encaissés et décaissés et constate le solde à la fin de la période. Cette pratique qui tend à se généraliser a été en grande partie induite par l'environnement, en particulier les associations pour la formation et les Centres de Gestion. Ce document sert soit de support pour l'enregistrement des données comptables, soit pour établir la déclaration T.V.A.

Quelques agriculteurs (19 %) en plus de la pratique de contrôle, calculent le solde réel ou disponible à la fin de la période (tous les 15 jours) à partir de laquelle ils peuvent distribuer le montant entre les différents besoins. Le calcul du solde réel se fait en additionnant les chèques non encore encaissés et en soustrayant les chèques non encore tirés. Ainsi l'agriculteur obtient la somme dont il peut disposer au cours des quinze prochains jours en sachant que s'il y a d'autres rentrées elles seront prises en compte lors de la distribution.

Utilisation des factures pour une gestion financière. Dans l'enquête de 1984 (E.CHIA, 1987), il est apparu que les agriculteurs utilisent les factures comme un support information. Dans l'enquête faite dans les Vosges, un pourcentage élevé d'agriculteurs (66 %) n'utilisent absolument pas les factures. En général ces agriculteurs ont une pratique qui consiste à payer tous les achats au comptant, c'est-à-dire que soit ils achètent selon le disponible monétaire, soit ils font appel aux réserves qu'ils ont constituées.

Certains utilisent les factures pour comparer les prix entre les différents produits et leur évolution. D'autres (11%) les utilisent pour hiérarchiser les dettes. Dans cette pratique, outre le montant qui est pris en compte, la connaissance des fournisseurs ou les rapports de confiance établis avec

eux, jouent un rôle déterminant pour la hiérarchisation. Il s'agit bien d'une pratique de gestion financière.

Les agriculteurs ont leurs propres pratiques de gestion, les outils ne sont pas, en général, ceux que les organisations professionnelles ou l'Etat souhaiteraient voir utiliser. Peut-on dire pour autant que les agriculteurs ne gèrent pas leur exploitation ou que l'entreprise agricole n'est pas une entreprise comme les autres ?

2 - Regroupement des recettes et des dépenses

Certaines pratiques sont strictement des décisions de trésorerie, c'est-à-dire qu'elles ne font intervenir que les flux monétaires, d'autres pratiques ne font intervenir que les flux physiques (paiements ou achats, ou les échéances (annuités). Elles peuvent avoir comme origine le temps (avance ou retard de certains paiements ou achats), ou les échéances (annuités). Il y a aussi des pratiques pour l'utilisation des soldes ou des actions sur les soldes. Toutes ces pratiques se matérialisent à des moments bien déterminés, soit à l'intérieur des cycles de production, soit dans le cycle de vie d'une exploitation.

Le principe utilisé pour établir la classification des pratiques (tableau 2) est le suivant :

- une pratique porte directement soit sur les **flux monétaires**, soit sur les **flux physiques**. Par ailleurs, une pratique peut intervenir sur le **système de production seulement** ou sur le système **famille-exploitation**.

On peut ensuite subdiviser ces grands groupes à partir du principe selon lequel toutes les pratiques réalisées à l'intérieur d'un cycle de production n'ont pas nécessairement une influence sur celui-ci. On aura trois sous-groupes : celui des pratiques ayant une influence directe sur le cycle de production, celui des pratiques qui n'ont pas d'influence sur le cycle et enfin les pratiques pour lesquelles on ne sait pas si elles ont ou non une influence sur le cycle de production.

Nous distinguons ainsi :

- les pratiques directement liées aux flux monétaires dans l'exploitation ;

- les pratiques de prélèvements privés et d'épargne privée ;
- les pratiques de trésorerie liées aux excédents et qui n'ont pas une influence sur le cycle de production ;
- les actions sur les flux physiques qui ont une conséquence sur la trésorerie ;
- la négociation avec l'environnement.

Il existe dans les exploitations agricoles des pratiques faisant intervenir en premier lieu les flux monétaires, elles peuvent avoir des conséquences ou non sur le fonctionnement du cycle de production. Ainsi, l'épargne, que ce soit celle de capitalisation ou celle de précaution, n'a pas d'influence directe sur le cycle de production.

Les achats en morte saison peuvent aussi être considérés comme des pratiques de trésorerie qui font intervenir en premier lieu les flux monétaires ; en effet, même si le résultat final est la constitution de stocks physiques, on peut considérer que l'achat ainsi fait est un placement, puisque l'agriculteur bénéficie de prix bas.

Le recours aux prêts à court terme (court terme traditionnel ou Ouverture de Crédit) augmentent la disponibilité de trésorerie de l'exploitation pour faire face aux différents achats. De même que les prêts faits par la famille à l'exploitation peuvent avoir une influence sur le cycle de production.

Le décalage de paiement d'un certain nombre de factures constitue une pratique qui a une action directe sur le disponible monétaire mais aussi sur les produits.

Le regroupement des dépenses et recettes. Le regroupement des dépenses ou des recettes permet d'atteindre un double objectif :

- comparer les exploitations entre elles ;
- déterminer des critères globaux pour les suivis ou pour la gestion interne des exploitations.

La classification en groupes qui est présentée est le résultat d'une recherche avec les agriculteurs, qui s'appuie sur leur vécu et leurs préoccupations (Cf tableau 2).

On retiendra cette règle : chaque fois qu'un agriculteur décide de faire quelque chose et qu'il le réalise, il y a une dépense. Ainsi, il engage des dépenses pour le futur lorsqu'il a décidé d'emprunter.

Le regroupement permet de réaliser des analyses rapides ; il permet à l'agriculteur, par exemple, de disposer du niveau mensuel des dépenses ou des recettes par grands postes.

Le calcul de la trésorerie s'intéresse à ce qui est passé par la caisse de l'exploitation du fait de l'activité qui s'y déroule. Il s'agit des encaissements perçus de la part des clients, diminués des décaissements par paiements des fournisseurs, du personnel, etc... En outre, on comptabilise les entrées et sorties (encaissements, décaissements) hors activité, prélèvements privés, virements privés, etc... Le solde ainsi obtenu indique le surplus (ou le déficit) réalisé par l'ensemble du système famille-exploitation. Or, chacun des éléments peut s'obtenir à partir des comptes mensuels (quinzaine) établis par le Crédit Agricole.

Les avantages de cette approche sont de trois ordres :

- elle est facile d'emploi pour les agriculteurs, puisqu'elle ne demande qu'une connaissance des opérations courantes. Les amortissements n'étant pas des décaissements, ni l'évaluation des stocks, ils ne sont pas nécessaires pour le calcul d'un solde de trésorerie. Elle permet donc d'obtenir plus rapidement, à partir des données existantes et réelles, des informations objectives, compréhensibles par l'agriculteur qui est souvent peu averti en matière de comptabilité.
- elle permet de détecter plus rapidement les sources de difficultés financières, par exemple l'accroissement du troupeau.
- elle permet de connaître le montant véritable de la trésorerie fournie par l'exploitation et son origine : augmentation des achats, des frais financiers, des ventes, etc.

Tableau 2 - Classification des recettes et dépenses

Types de dépenses et recettes	Définition
Les dépenses et recettes liées à la structure de l'exploitation	Elles sont générées lorsque l'agriculteur a décidé de s'installer sur une structure donnée. Elles seront présentes quelle que soit la décision : produire ou non
Les dépenses et recettes liées au cycle de production	Elles sont liées à la décision de produire. Lorsqu'on ne produit pas il n'y aura pas de dépenses ni de recettes
Les dépenses liées à la famille	Elles dépendent de la structure familiale et des objectifs de vie que l'agriculteur se donne. L'agriculteur doit nourrir la famille, l'habiller, la loger, etc... Il existe un minimum., les recettes étant les allocations, etc

Si les agriculteurs ont des pratiques de paiement au comptant et que les reports des créances et dettes se font d'une année sur l'autre de façon équivalente, la non prise en compte des dettes et créances ne change rien à l'analyse, même si les résultats peuvent être sous-estimés ou surestimés.

Dans le cas contraire, c'est-à-dire quand les agriculteurs n'ont pas de pratiques stables, ce qui est le cas des jeunes qui s'installent ou des agriculteurs en période de forts investissements, les dettes et les créances devront être comptabilisées en début et à la fin d'exercice. Il est clair que pour porter un jugement, ou calculer une rentabilité, il est nécessaire de réaliser ce type de tableau sur plusieurs années.

Pour ne pas négliger les problèmes importants de décapitalisation ou de capitalisation, il est nécessaire de construire un tableau de capitalisation en termes physiques (par exemple nombre d'animaux), soit au début et à la fin de chaque période d'analyse, soit au même pas de temps que celui des flux monétaires.

3 - Les principales pratiques de trésorerie des agriculteurs. Le rôle de la famille

Nous présentons, à titre d'exemple deux types de pratiques de gestion ; celles liées à la gestion des excédents et celles liées aux prélèvements privés. Le tableau 3 donne la liste des pratiques et leur fréquence.

A - Les pratiques de gestion de surplus : les pratiques de trésorerie liées aux excédents et qui n'ont pas une influence sur le cycle de production.

Les pratiques d'épargne dépendent de la capacité qu'ont les agriculteurs de retirer momentanément une certaine quantité d'argent, elles dépendent, aussi des possibilités d'épargne offertes par l'environnement. Mais il semble que, quelles que soient les possibilités plus ou moins rentables offertes, un certain nombre d'agriculteurs restent fidèles à des placements traditionnels tels que le livret d'épargne logement. Pour certains agriculteurs, l'épargne doit être immédiatement disponible, ils ne cherchent pas à tout prix la rentabilité ou la spéculation mais la sécurité. Dans une étude du CERC (1985) sur les agriculteurs et leurs revenus, on peut lire que plus de 20% du revenu agricole est destiné à l'épargne.

En fait, on distingue deux grands types de pratiques concernant l'épargne :

- l'épargne d'accumulation,
- l'épargne de précaution,

a - Pour l'accumulation le livret d'épargne est un bon instrument pour les agriculteurs pour placer l'argent, en effet, il permet à l'agriculteur de disposer de son argent, tout en ayant une certaine garantie contre la dépréciation.

L'épargne dite de capitalisation est directement liée au niveau de la capitalisation de l'exploitation agricole. L'épargne ainsi constituée servira ultérieurement pour financer des investissements, par exemple : achat de terres ou achat d'une maison d'habitation (constitution du patrimoine), investissements sur l'exploitation pour améliorer les conditions de travail ou augmenter la productivité (10% des agriculteurs enquêtés sont dans cette situation). Le compte épargne joue dans ce cas le rôle d'instrument de capitalisation et de gestion des excédents.

b - Au niveau technique, même si l'agriculteur accepte des risques (dus aux aléas climatiques), il va "jouer la sécurité". Par exemple, il va appliquer des traitements phytosanitaires par précaution ou constituer des stocks importants de fourrages. Cette logique se retrouve en quelque sorte au niveau de la trésorerie avec l'épargne de précaution.

Compte-tenu de la structure de sa trésorerie et du fait qu'il connaît des périodes difficiles (les mois où il y a remboursements d'emprunts, paiement des fermages, etc...), l'agriculteur vire depuis son "livret A" les montants nécessaires pour payer les annuités et les fermages. Le livret est approvisionné par les excédents temporaires de trésorerie. D'autres agriculteurs constituent une épargne pour acheter les engrais ; le compte sur livret revient alors à zéro et la procédure système recommence.

En ce qui concerne l'épargne de précaution, des partenaires financiers, en particulier le Crédit Agricole, imposent un compte épargne, par exemple, pour ceux qui ont des problèmes de trésorerie ou pour les jeunes agriculteurs. Ainsi lorsque le compte est excédentaire, c'est le Crédit Agricole qui fait le virement d'un compte à un autre avec

Tableau 3 - Pratiques de gestion des flux monétaires inventoriées

Nature et Fréquence	
1. Utilisation des crédits à court terme : . ouverture de crédit compte courant OCCC . ouverture de crédit spécifique OCS . emprunt court terme	50 3 20
2. Utilisation des excédents : . épargne pour gérer - les excédents au cours d'une campagne (sécurité) - les excédents au cours de plusieurs campagnes (accumulation) . compte épargne familial . achats en morte-saison	20 12 70 15
3. Prélèvements privés : . selon le rythme - quotidien - date fixe (1 ou 2 fois par semaine) . dépendant - des besoins de la famille - de la trésorerie d'exploitation	85 15 17 78
4. Existence de comptes bancaires séparés pour l'exploitation et la famille	10

Enquête Vosges et Auxois, CHIA, 1987

l'accord de l'agriculteur, ceci est dû au fait que le Crédit Agricole veut se protéger contre le non paiement des annuités d'emprunts, mais c'est sans doute aussi une façon d'obliger les agriculteurs à mieux suivre leurs comptes.

Il est donc important pour mieux comprendre le comportement des agriculteurs, de savoir si le compte épargne a été voulu ou imposé par le Crédit Agricole.

Il faut signaler que près de 70% des agriculteurs étudiés n'ont pas de compte épargne pour l'exploitation (moyen de capitalisation ou "matelas"). Cela ne veut pas dire, comme nous l'avons vu, que du côté de la famille on n'épargne pas ni que cette épargne "familiale" ne sert pas à financer le système de production

B - Concurrence entre besoins familiaux et besoins de production

Le fait qu'appareil de production (entreprise) et unité familiale (ménage, famille) soient étroitement imbriqués, entraîne non seulement des conséquences au niveau théorique, comme on l'a signalé, mais aussi au niveau pratique. On entend fréquemment des agriculteurs dire quand ils ont des problèmes financiers, "on va se serrer la ceinture".

La double nature de l'unité de production agricole se traduit généralement par l'existence de flux financiers entre l'entreprise et le ménage. Il y a solidarité financière entre ces deux composantes. Le ménage peut contribuer à renflouer l'entreprise s'il y a lieu et inversement, la prospérité de cette dernière entraîne celle de la famille. Nous traduirons ce fait en parlant d'unicité de caisse. Les ressources monétaires pour la famille sont constituées autant des prélèvements privés qui viennent de l'exploitation (ou de l'activité agricole) que d'autres ressources (prestations familiales, salaires extérieurs, loyers des maisons, etc...).

On sait, que du fait de leur régularité, les salaires, les prestations familiales, ..., contribuent souvent à assurer le remboursement des emprunts contractés par l'exploitation. Ils jouent un rôle tampon qui permet à la consommation du ménage de

ne pas subir de plein fouet le contre-coup des aléas du revenu d'exploitation.

Sur le plan des dépenses, l'articulation entre le ménage et l'entreprise se traduit par une concurrence entre les besoins de la famille (logique de consommation) et ceux de l'exploitation (logique de production). A tout moment, se pose le problème de l'allocation des ressources entre les deux unités. Le ménage peut donner la priorité à un niveau de vie élevé mais il risque d'hypothéquer son niveau de vie futur. Ces arbitrages diffèrent selon la phase dans laquelle l'exploitation se trouve dans le cycle de vie du système famille-exploitation.

Quant au phénomène de la pluriactivité (BRUN, 1986) il ne peut pas être étudié en considérant l'activité du seul chef d'exploitation, le travail de la femme à l'extérieur est très important dans le fonctionnement de certains systèmes de production. Il faut donc étudier la pluriactivité au niveau du système famille-exploitation.

- La pluriactivité des familles agricoles peut être permanente, pendant tout le cycle de vie de l'exploitation.

- La pluriactivité peut être temporaire. L'activité extérieure va s'arrêter une fois que l'agriculteur et sa famille considèrent que le stade atteint par l'exploitation leur permet de se passer d'un revenu extérieur. On peut considérer que l'activité répond à une logique de capitalisation basée sur des ressources extérieures (E.CHIA, 1987).

a - La pratique des prélèvements privés

Nous avons mis en lumière les corrélations entre les prélèvements privés et un certain nombre de variables (paiement du lait, solde bancaire...). Les tests statistiques ne sont pas significatifs. Il semble que les prélèvements privés soient corrélés à un ensemble de variables. S'il est vrai qu'ils servent de tampon quand les choses vont mal, les agriculteurs ont des besoins minimes qu'ils doivent couvrir. La détermination de ce seuil minimal et du processus particulier d'arbitrage entre prélèvements privés et fonctionnement du système, pourrait

constituer à elle seule une problématique de recherche.

Par ailleurs la concurrence entre la famille et l'exploitation se traduit dans certains cas par le fait de privilégier l'un ou l'autre des éléments en jeu. Ces choix, qui dépendront des facteurs économiques, familiaux et culturels vont constituer les pratiques de prélèvements privés. A certains moments de sa carrière, l'exploitant peut en effet limiter les prélèvements de façon à financer une augmentation de son capital d'exploitation ou une acquisition de terres agricoles. A d'autres il peut au contraire accroître les prélèvements en cédant une partie des terres qui sont en sa possession ou encore en ne renouvelant pas - ou plus rarement en vendant - tel ou tel élément de son capital d'exploitation.

Des prélèvements réguliers (montant et date)

Cette pratique consiste à prélever un montant fixe situé dans une fourchette déterminée d'avance à une date fixe, par exemple liée à la paye du lait. L'agriculteur fixe une somme minimale déterminée par sa connaissance, l'évolution des besoins de la famille et dans certains cas par un niveau de vie souhaitable. Nous avons constaté que 15% seulement des agriculteurs dans les Vosges et 29% dans l'Auxois pratiquaient ce type de prélèvements.

Des prélèvements irréguliers

Cette pratique consiste à prélever de l'argent en fonction des besoins de la famille et en fonction de la trésorerie. L'agriculteur ne connaît alors ni les montants, ni les dates. Deux cas de figure se présentent :

- les agriculteurs font des retraits en espèce
- ils paient les dépenses familiales avec le carnet de l'exploitation.

Si l'agriculteur n'a qu'un seul compte bancaire, il sert pour l'exploitation et la famille. Il prélève alors selon les besoins familiaux et selon le disponible sur le compte au moment de la dépense. Dans la majorité des cas, les transferts sociaux viennent s'ajouter aux rentrées liées à l'exploitation.

Dans le cas où il existe un compte pour la famille et un autre pour

l'exploitation, les agriculteurs prélèvent de façon irrégulière quant aux montants et aux dates. Cette pratique concerne 85% des agriculteurs des Vosges et 71% de ceux de l'Auxois.

L'absence de prélèvements est en relation avec des revenus extérieurs, tels que retraites, salaires, etc... Dans l'étude le salaire extérieur s'est avéré le cas le plus fréquent (en général la femme travaille à l'extérieur).

b - Les pratiques d'épargne privée et les liens avec les investissements

Différentes pratiques d'épargne, "pour la famille", ont été observées bien qu'il soit difficile de séparer l'épargne privée de celle de l'exploitation.

Dans les études sur l'évolution de l'épargne à long terme ou sur les comportements des différentes catégories socio-professionnelles, l'épargne est en général chiffrée comme la différence entre le revenu et la consommation. Dans notre étude l'épargne est une dépense, au même titre que les dépenses d'alimentation ou d'habillement. Nous avons en effet constaté que la décision ne dépend pas du solde disponible, mais qu'elle est prise à un moment donné et pour un certain temps (5 ans par exemple pour le Plan d'Epargne Logement). Dès lors il est logique de considérer l'épargne comme une dépense au même titre que les autres.

L'épargne est la résultante d'un choix délibéré lié aux caractéristiques de la famille (taille, relations sociales et niveau culturel), au projet (amélioration de l'habitat, amélioration du confort matériel, installation des enfants, etc...) à la capacité économique qu'a l'exploitation de dégager des excédents. Ainsi le Livret d'Epargne Logement peut servir soit à améliorer les conditions de vie de la famille (l'habitat) soit à acheter une résidence pour les enfants. Dans certains cas il peut être utilisé pour financer une partie des investissements de l'exploitation, comme le montre le propos de cet agriculteur : "le tracteur a cassé plus tôt que prévu, on a dû en acheter un autre avec l'argent que l'on met de côté pour les enfants".

Un pourcentage élevé des agriculteurs (70%) enquêtés dans les Vosges possèdent un compte épargne pour la famille.

Ainsi pour comprendre le fonctionnement des exploitations agricoles, le projet, le choix des pratiques, la capacité à se reproduire, il est indispensable de réaliser une analyse aussi précise que possible de la famille.

Chapitre IV - Analyse de la diversité : une typologie basée sur les pratiques de trésorerie.

Nous partons de l'hypothèse que les pratiques de trésorerie des agriculteurs dépendent essentiellement du niveau de capitalisation des exploitations. En effet, le niveau de capitalisation traduit la situation des agriculteurs car il intègre les conditions et les conséquences de la stratégie d'accumulation de l'agriculteur, de ses parents ou de sa famille. Nous pensons que la diversité des situations des exploitations provient essentiellement du stade dans leur "cycle de vie" et du niveau de capitalisation.

Les pratiques de trésorerie dépendent certes du système de production (6) et des projets des agriculteurs, mais aussi et principalement du niveau de capitalisation (capital économique, social et culturel). Plus ce niveau est élevé, plus élevée sera la capacité de négociation de l'agriculteur avec ses partenaires financiers. Elle lui permettra d'améliorer, voire d'accroître, son capital total et ainsi d'assurer une meilleure reproduction du système famille-exploitation.

Pour établir une typologie nous avons utilisé les critères suivants : d'une part, l'âge, la présence ou non d'un successeur, et la date d'installation pour caractériser le cycle de vie familial, d'autre part le niveau de capitalisation (bâtiments, matériel, cheptel, appartenance à des réseaux professionnels...) et le niveau de dépendance financière.

A partir de ces critères nous avons cherché à appréhender la force de travail disponible sur l'exploitation et l'avenir agricole de l'exploitation ; l'existence ou non

d'une succession engage l'avenir. La dimension du capital est mesurée par la superficie et le troupeau de bovins. Quant à la situation financière, elle est appréhendée à partir de la part des annuités financières dans le chiffre d'affaires et son niveau à l'hectare. Reste posée la question de la détermination des seuils. A partir de quel âge le problème de la succession se pose-t-il ? Quand l'installation a-t-elle eu lieu ? A partir de quelle valeur d'annuités l'exploitation a-t-elle des difficultés financières ?

Dans ce type de travail, ce qu'il importe de caractériser est le comportement financier des agriculteurs, sans définir des seuils trop rigides. Ce sont les monographies qui ont permis de repérer les différents types d'agriculteurs. La typologie des exploitations de l'enquête réalisée auprès de 80 exploitations en 1988 a été établie de façon pragmatique en utilisant les monographies et les méthodes d'analyses de données (AFC, ACP et CAH).

A partir de notre recherche, nous avons pu identifier cinq grands types de comportement (cf. tableau 4) et y rattacher des pratiques sur les flux monétaires.

1 - Les pratiques de trésorerie les plus reliées aux types

Parmi les pratiques de trésorerie, sont retenues comme critères discriminants : l'ouverture de crédit en compte courant (OCCC), l'épargne, les achats en morte saison, les comptes bancaires séparés et les prélèvements privés. Comme nous l'avons vu, ces pratiques décrivent la diversité des comportements des agriculteurs en la matière.

L'Ouverture du Crédit en Compte Courant (OCCC) : l'utilisation de l'OCCC peut être différente selon les situations, mais elle représente aussi une volonté de l'agriculteur de réaliser des objectifs. Pour l'agriculteur qui est en fin de carrière (Type I), l'utilisation de l'OCCC n'est pas une préoccupation, elle ne l'intéresse pas. Au contraire, pour les agriculteurs dits en transition ou en consolidation (Type IV), l'OCCC n'est pas seulement une facilité financière pour faire face à des dépenses à des moments donnés, mais elle peut être aussi considérée comme faisant partie de la trésorerie disponible de l'exploitation

comme c'est le cas pour les jeunes agriculteurs (Type III) ou pour les agriculteurs en difficulté (Type IV).

L'épargne : peu importantes les formes que prend cette pratique, elle est directement liée à la capacité qu'a le système famille-exploitation à générer des surplus monétaires. Si on se réfère au cycle de vie des exploitations, on sait que les agriculteurs en situation d'installation, privilégient les investissements pour l'exploitation et non ceux de la famille. Il apparaît que cette pratique différencie assez bien les exploitations. Certains agriculteurs utilisent l'épargne pour gérer les excédents de trésorerie ou cours d'une période ou sur plusieurs périodes (Type V).

Les achats en morte saison : là aussi, on a affaire à une pratique liée au degré de capitalisation du système famille-exploitation. Elle peut être considérée comme une épargne à court terme ; on la trouve plus régulièrement dans le type V.

Comptes bancaires séparés : cette pratique nous permet de qualifier le degré d'intégration de l'exploitation dans l'environnement économique. En effet, soit parce que l'environnement impose aux agriculteurs d'avoir deux comptes séparés (de façon à disjoindre les affaires de la famille de celles de l'exploitation, c'est le conseil des Centres de Gestion, Crédit Agricole, etc...), soit parce que les agriculteurs eux-mêmes veulent avoir un indicateur rapide du montant des prélèvements privés (en versant périodiquement une somme sur le compte privé, on obtient le montant et à partir des relevés les flux et le solde au cours d'une période).

Les prélèvements privés : la façon de réaliser les prélèvements privés (régularité, etc...) est bien entendu essentielle pour différencier les exploitations (cf. chapitre III)

2 - Types d'agriculteurs et fonctionnement des exploitations

- Type I : des agriculteurs en fin de carrière, sans succession (cf. Tableau 4)

Présentation générale : on pourrait aussi les appeler des agriculteurs en attente

d'une retraite ou cessation d'activité. La perspective d'arrêter toute activité agricole confère à ces agriculteurs un certain nombre de caractéristiques et de pratiques.

Ce sont des agriculteurs âgés, en moyenne 60 ans, sans succession. Leur exploitation sera intégrée dans une autre exploitation, ou bien les terres seront réparties entre plusieurs exploitations.

Leur niveau de capitalisation est faible et ceci principalement en raison de leur situation familiale.

La superficie exploitée, 18 hectares en moyenne, est en quasi-totalité utilisée pour la production de foin et pour le pâturage. Ces agriculteurs possèdent en moyenne 13 hectares en propriété.

Le système de production se caractérise par un troupeau de 10 vaches laitières et une faible production, 3 000 litres de lait par vache et par an. Le système d'alimentation du troupeau est à base de foin, il y a très peu d'achat de concentrés, entre 10 000 et 15 000 F. par an.

Les bâtiments d'exploitation ont été construits depuis au moins une quinzaine d'années, les étables sont en général des étables entravées où la traite est faite au pot.

Le matériel est quasiment inexistant (trois agriculteurs ne possédant pas de matériel, le travail est réalisé par d'autres agriculteurs voisins) ou très vieux (les derniers tracteurs ont été achetés avant 1975). Si des achats de matériel ont été réalisés récemment, il s'agit de matériel d'occasion.

La totalité des agriculteurs de ce type n'ont jamais suivi de sessions ou de stages de formation depuis la sortie de l'école, ou depuis qu'ils sont agriculteurs. Par ailleurs ils ne participent pas à des organismes de développement, ce qui entraîne un faible niveau de capital social et culturel et donc un faible pouvoir de négociation.

Le projet de ces agriculteurs peut être résumé par ces mots : "Je prépare ma retraite". Ces agriculteurs privilégient à l'heure actuelle les investissements de la famille : "Maintenant que l'on va prendre notre retraite, on va améliorer notre maison

et notre confort" ou : "On a privilégié l'exploitation jusqu'ici, mais comme on n'a pas de successeur, on va penser à nous". Il est possible que ces agriculteurs aient privilégié tout au long du cycle de vie de l'exploitation les investissements "productifs" et qu'ils n'aient jamais eu la possibilité de faire des investissements pour la famille, ils pensent donc que c'est le moment de le faire.

Les pratiques de trésorerie : le compte épargne pour l'exploitation n'existe pas dans ces exploitations, les agriculteurs déclarent ne pas en avoir besoin : "On n'a pas assez d'argent, inutile de le placer, ça ne vaut pas le coup". Ceci est cohérent avec le fait qu'ils n'ont pas l'intention d'investir, puisqu'en général le compte d'épargne sert à constituer le capital nécessaire pour faire face à des investissements. Au contraire, ces agriculteurs ont des comptes d'épargne pour la famille, soit sous forme d'épargne logement, peut-être pour acheter un logement de façon à diversifier le patrimoine familial, soit des bons du trésor, SICAV, etc... : ils privilégient la constitution d'un patrimoine familial transmissible.

Comme on peut l'imaginer, ces agriculteurs sont peu endettés, il y a seulement 4 agriculteurs qui ont encore des prêts à rembourser, les annuités s'élevant à 7 000 F environ, ils ne connaissent ni les prêts à court terme, ni les autres formes de financement à court terme. Aucun agriculteur ne dispose d'une OCCC ou d'une OCS. Les achats s'effectuent au comptant, les dépenses sont régulées en fonction des rentrées d'argent. Les prélèvements privés se situent autour de 4 000 F, ils sont irréguliers tant au niveau de leur montant que dans le temps : "On prélève selon nos besoins et le disponible".

Ces agriculteurs n'utilisent pas de documents d'enregistrement précis : "La prévision, on la fait de tête par rapport aux grosses dépenses" ; la totalité des agriculteurs sont au forfait compte-tenu de leur faible chiffre d'affaire, ils n'ont donc pas de documents issus de la comptabilité. Mais ils n'utilisent pas non plus les factures pour hiérarchiser les dettes ou comparer les prix par rapport aux années précédentes, etc... Le relevé bancaire n'est utilisé par ces agriculteurs ni pour contrôler, ni pour prévoir les dépenses ou recettes futures ; peu

d'agriculteurs l'utilisent comme moyen de contrôle.

- Type II : des agriculteurs en attente.

Présentation générale : des agriculteurs dans une situation d'attente, mais ces agriculteurs moins âgés que ceux du type I ont devant eux un plus grand nombre d'années d'activité : en moyenne une dizaine (Tableau 4).

Ils ont en moyenne 49 ans et se sont installés avant 1975 (60% avant les années 1960 et 40% entre 1960 et 1975), en majorité après une longue période comme aide d'exploitation. Seulement 18% des agriculteurs de ce type ont sollicité des prêts "Jeunes Agriculteurs" (d'un montant inférieur à 15 000 F) et un seul a bénéficié de la Dotation Jeunes Agriculteurs.

La succession est incertaine dans la plupart des cas. Dans 35% des exploitations de ce type, un membre de la famille a un emploi extérieur.

Le niveau de capitalisation est relativement faible tout en étant un peu plus important que pour le groupe précédent. Notons d'abord qu'ils ont tous au moins le niveau du C.E.P. ; 22% d'entre eux ont suivi un cycle de formation technique ou comptable, 40% des agriculteurs participent aux activités d'un syndicat.

Le troupeau est d'environ 20 vaches laitières et la production moyenne par vache et par an de 4 000 l. La S.A.U est de 25 hectares en moyenne dont une partie peu importante (18%) est consacrée aux céréales. La plupart des terres sont en propriété. L'alimentation en hiver reste à base de foin, l'ensilage de maïs est peu utilisé. Les achats de concentrés sont en moyenne de 43 000 F/an.

Une logique d'attente avec une faible capacité de négociation. Par ailleurs bien que les investissements ne soient pas très importants, ces agriculteurs ne privilégient pas particulièrement ceux destinés à l'exploitation ou à la famille.

Les pratiques de trésorerie : pour 64% des agriculteurs, le compte épargne pour l'exploitation n'existe pas, soit parce qu'il n'y a pas d'excédents, soit parce que

ceux-ci sont placés ailleurs. Mais 58% des agriculteurs possèdent un livret d'épargne pour la famille (épargne-logement, livret...). Notre enquête ne nous permet pas de décrire la politique d'épargne et les arbitrages qu'elle sous-tend. Par exemple un agriculteur répond : "Livret à la caisse d'épargne, sécurité pour les enfants".

L'endettement de ces agriculteurs n'est pas très important, le montant annuel de remboursement des annuités est de 12 400 F en moyenne et seulement 36% des agriculteurs sont concernés. Si l'on considère que pour ces agriculteurs la vente de lait représente en moyenne 131 200 F, on voit que l'endettement n'est pas très important : le ratio annuités/chiffre d'affaires n'est que de 6% en moyenne.

En ce qui concerne le financement à court terme, 30% des agriculteurs de ce type possèdent une OCCC avec un plafond moyen peu élevé (17 000 F), ils l'utilisent régulièrement, mais le montant du dépassement est faible (autour de 1 000 F). Ceci est la seule source de financement à court terme.

En général, ces agriculteurs achètent selon le disponible, ce qu'ils traduisent par : "J'achète si la trésorerie le permet" ; "Je paie au comptant et j'achète selon le disponible". Les prélèvements privés se font, en général, au jour le jour et selon les besoins.

Ces pratiques de trésorerie reflètent bien la situation des agriculteurs et en particulier leurs projets, qui, pour certains, ne sont pas toujours clairs (succession incertaine), et pour d'autres consistent à se maintenir encore pendant quelques années, sans perspective de reproduction du système famille-exploitation.

- Type III : en début de carrière

Présentation générale : on pourrait espérer que ces jeunes agriculteurs en **phase de formation de l'appareil de production** aient moins de difficultés que leurs aînés : grâce à leur niveau de formation plus élevé, aux aides qu'ils reçoivent pour s'installer, aux progrès des techniques de production que la recherche a mis au service de l'agriculteur, etc... Or, ces jeunes ont toujours de graves difficultés pour exercer leur métier.

Il y a en fait une grande disparité de situations suivant la date d'installation, le choix de telle ou telle forme juridique d'installation ou de travail collectif. Ainsi, un jeune qui s'installe avec son père (mère), en GAEC, en SARL, etc... n'a pas les mêmes problèmes que le jeune agriculteur qui monte de toutes pièces une exploitation. Une autre source de disparité tient au fait de garder ou non le même système de production. Dans le premier cas, le jeune bénéficiera d'une accumulation en termes de capital économique et de l'existence d'indicateurs techniques liés à l'activité en place mais il risque aussi de se figer dans le passé. Le changement de système signifie généralement la réalisation de nouveaux investissements, la nécessité d'élaborer de nouveaux indicateurs de gestion et de prises de décision pendant une période plus ou moins longue d'adaptation. Cette situation peut entraîner dans certains cas des problèmes financiers.

Les pratiques de trésorerie : La logique est celle de la formation de l'appareil de production en vue d'atteindre un niveau de fonctionnement qui permette de faire face aux annuités et d'augmenter les prélèvements privés.

Ces agriculteurs privilégient le système de production : en termes de pratiques de trésorerie, ils déterminent les besoins de production, puis ils cherchent les sources de financements possibles.

Toutes les formes de crédit à court terme sont utilisées : l'OCCC, les traites, les OCS et les dettes auprès des fournisseurs. On peut trouver chez certains à la fois un montant élevé de dépassement de l'OCCC et des dettes importantes auprès des fournisseurs.

Tableau 4 - Typologie des agriculteurs et pratiques de trésorerie.

	I (28%)	II (28%)	III (4%)	IV (30%)	V (10%)
AGE (années) Moyenne	> 55 >45 60 49	< 35	> 35 40	> 35 41	
SUCCESSION Non (%) Oui (%) Incertaine (%)	100 -----	57 43		40 60	70 30
CHIFFRE D'AFFAIRE (CA) (F) ANNUITES/C.A (%)	74 000 1	148 000 6	> 150 000 >20	373 000 12	966 000 5
SAU (ha) Moyenne dont propriété Céréales (%)	18 13 6	25 19 23	> 50	69 20 41	95 31 83
BATIMENTS Anciens (%) Nouveaux (%)	100	94 6		64 36	34 (*) 66
TROUPEAUX (nb) Moyen. (vaches laitières)	10	21	> 72	43	57
NIVEAU DE CAPITALISATION	Faible	Moyen	Croissant	Elevé	Elevé
PRODUCTION (litres/VL/an) ALIMENTATION hivernale Foin (%) Ensilage herbe, maïs	3 250 100 0	4 000 94 6	> 4 000	4 900 7 93	5 300 100
AUTRES RESSOURCES (%) dont : Retraites Salaires	53 35 18	60 23 37	Oui Oui	6 6	16 16

(*) bâtiments anciens mais améliorés

Pratiques de trésorerie

Compte épargne .-exploitation .-familial Autorisation de découvert bancaire Court terme Traites Achats morte-saison Prélèvements privés suivant :	oui oui non non non non besoins	oui (20%) oui (60%) oui (27%) non non non besoins	 oui (t.u) oui oui non besoins	oui (85%) oui (75%) oui (t.u) oui oui oui/non besoins	oui oui oui (p.u) non non oui à date fixe (50%)
--	---	---	---	---	--

Vosges et Auxois, CHIA, 1987

(%) pourcentage d'exploitations qui ont cette caractéristique

(t.u) : très utilisé, en jours/an et en montant ; (p.u) : peu utilisé en jours/an et en montant.

Parmi ces agriculteurs, il n'est pas rare que le conjoint travaille à l'extérieur. Dans ce cas nous avons trouvé, dans les Vosges comme dans l'Auxois, deux cas de figure :

- le salaire couvre les dépenses de la famille, ainsi tous les excédents dégagés par l'exploitation sont réinvestis au niveau de l'exploitation.

- le salaire est versé sur le compte de l'exploitation, dans ce cas le salaire ne sert pas seulement aux dépenses de la famille mais il permet les achats courants pour l'exploitation (principe de l'unicité de caisse).

Il n'y a pas d'utilisation des documents comptables pour prendre une décision : "Ils arrivent trop tard" ou encore "Je le savais déjà". Ce sont les relevés du Crédit Agricole et des coopératives qui servent à faire le point. "Ça nous permet de voir la paye de lait et ce qui reste à payer".

Des événements (climatiques ou économiques ou sanitaires), défavorables ont comme conséquence, dans ce type d'exploitations, une augmentation de l'endettement, nécessaire au maintien de l'appareil de production.

IV - Type IV - Les agriculteurs en transition ou les agriculteurs en difficulté.

Présentation générale : Les agriculteurs de ce type ont un certain nombre de caractéristiques (âge, date d'installation, par exemple) communes avec ceux des types II et V, dont ils se distinguent par le niveau de capital et le niveau d'endettement. Bien que s'étant installés dans une période favorable 1960-75 ou même avant les années 60, les agriculteurs de ce type n'ont pas su ou pu accumuler et ils se sont trouvés à un certain moment dans la nécessité d'investir et donc de s'endetter pour améliorer leurs équipements et techniques de production, etc... Ceci est dû généralement à ce que dans la plupart de ces cas, il existe un successeur. La nécessité d'investir était une des conditions pour améliorer la production et permettre ainsi à l'exploitation de dégager suffisamment de surplus monétaire pour faire vivre deux familles.

Par "transition", on désigne une situation qui n'est pas stable, le système est

encore fragile et ne permet pas, en l'état, de matérialiser le projet des agriculteurs.

Cette situation s'inscrit dans une histoire : c'est dans la période 1960-75 que presque 80% de ces agriculteurs se sont installés après avoir été aides familiaux ; ils se sont installés sur une surface moyenne de 33 hectares dont 19 en fermage parental et 10 hectares en propriété. Soixante-dix pour cent d'entre eux ont bénéficié des prêts jeunes agriculteurs et presque 30% de la Dotation Jeunes Agriculteurs.

Ils sont âgés en moyenne de 40 ans et leur succession est sûre : dans 43% des cas elle s'est déjà produite sous la forme de GAEC (père-fils), pour le reste elle va se produire dans les 5 années qui viennent. La plupart des familles ont au moins un fils qui fait des études agricoles.

Le système de production actuel se caractérise par une surface moyenne de 69 hectares (20 en propriété, ils ont acheté en moyenne 12 hectares depuis leur installation), la SAU a été multipliée par 2 au cours de la période ; la surface en propriété évolue au même rythme que la SAU totale.

Le troupeau moyen est constitué de 43 vaches laitières produisant 4 900 litres par an. Le système d'alimentation en hiver est essentiellement à base de foin et d'ensilage de maïs et d'herbe.

Sur le plan du capital culturel et social, presque la moitié d'entre eux ont suivi des cycles de formation technique ou économique. Soixante-treize pour cent participent au moins à un organisme de développement (syndicalisme, chambre d'agriculture, centres de gestion, etc...). Ceci peut donner à ces agriculteurs une capacité de négociation beaucoup plus importante que pour les types I et II.

Quelques chiffres peuvent caractériser la situation de "transition". Les annuités représentent 15% du chiffre d'affaires, celui-ci étant en moyenne de 370 000 F. Les dépenses en engrais et en aliments du bétail sont élevées (respectivement 33 500 et 65 600 F., soit 9 et 18% du chiffre d'affaires). Les prélèvements privés sont importants : 50 000 F. en moyenne, soit 14% du chiffre d'affaires. Ces cinq postes

représentent presque 60% du chiffre d'affaires. Si l'on considère les autres dépenses, nous constatons qu'une grande partie de ces exploitations sont en déficit de trésorerie, ce qui entraîne des pratiques spécifiques.

Les pratiques de trésorerie : dans la mesure où les moyens propres ne suffisent pas à faire face aux engagements, les agriculteurs ont tendance à utiliser tous les crédits à court terme possibles pour y parvenir.

Le compte d'épargne : 15% possèdent un livret d'épargne pour l'exploitation, comme outil de gestion des excédents. Parmi eux, presque 75% l'utilisent pour avoir une certaine sécurité (épargne de sécurité, paiement des fermages, des engrais, etc...). Par contre, l'épargne familiale semble être une stratégie de capitalisation : plus de 75% des agriculteurs du type ont des placements "pour la famille" en vue d'acheter des biens de consommation durables.

En ce qui concerne les outils de gestion et de contrôle, nous constatons la même chose que pour les autres types. Seulement 20% des agriculteurs utilisent partiellement, les documents comptables, pour voir s'ils peuvent emprunter, pour rechercher des informations techniques ou pour connaître les ventes. Les relevés bancaires sont utilisés essentiellement comme moyen de contrôle.

Pour 67% de ces agriculteurs, le premier arbitrage réalisé lorsqu'ils ont des problèmes de disponibilité, est de réduire les prélèvements privés.

Une autre pratique assez courante est la vente des vaches de réforme en avançant la date de la vente ou en vendant une vache de plus. Par ailleurs, ils réduisent les quantités d'aliments ou d'engrais à utiliser. La trésorerie est alors une variable active, elle détermine ou s'impose comme une contrainte au système de production.

Le projet de ces agriculteurs, qui peut se traduire par une politique de consolidation de **l'appareil de production**, leur impose de privilégier beaucoup plus l'exploitation que la famille. Il n'est pas sûr qu'ils investissent pour l'exploitation mais ils

le feront encore moins pour la famille, malgré l'existence d'une épargne.

- Type V - Les agriculteurs pérennes.

Présentation générale : ce type se caractérise essentiellement par la stabilité du système de production avec des bons résultats économiques, ce qui leur donne une forte capacité de reproduction. Leur logique de fonctionnement peut se définir comme étant une logique de développement permanent avec des améliorations tant au niveau technique qu'au niveau des conditions de travail ; ceci est permis grâce à leur niveau élevé de capitalisation. Ce niveau a été obtenu, après une longue période d'activité ou par une accumulation de la génération antérieure qui leur permet de ne pas faire de gros investissements dans les premières années de leur cycle de vie.

Ces agriculteurs se sont installés dans la période 1960-75 (la majorité entre 1970-75), après une longue période comme aide familial ; l'âge moyen à l'installation s'est situé entre 25 et 30 ans. Soixante-dix pour cent des exploitations ont constitué des GAEC père-fils.

Les superficies à l'installation étaient assez importantes, 75 hectares en moyenne : 29 en propriété et 19 en fermage familial. Ce qui montre que l'accumulation avait été faite en partie par la génération précédente. Plus de 70% des agriculteurs ont bénéficié d'aides à l'installation, surtout des prêts Jeunes Agriculteurs.

Ils possèdent un capital culturel et social élevé : 80% des exploitations ont au moins un membre qui a suivi récemment des cycles de formation, technique ou comptable. Ils ont une participation importante aux organismes de développement (syndicats, Centres de Gestion, etc...). Chacun des agriculteurs a au moins une activité dans une organisation : on y trouve les responsables des mutuelles "coup dur", des représentants du comité de petite région et du Centre de Gestion, etc.

La taille moyenne actuelle des exploitations est de 95 hectares dont 38 en propriété, (9 hectares achetés depuis l'installation). Le système de production est plus diversifié que dans les autres types : ils cultivent des céréales pour la vente et pour

l'autoconsommation, du maïs ensilage sur 15 hectares en moyenne.

Le troupeau est de 57 vaches laitières avec une production de 5 300 litres de lait par vache et par an. Les vaches sont nourries en hiver avec du foin, de l'ensilage du maïs et de l'ensilage d'herbe. Il y a des exploitations qui font de l'élevage de boeufs, de génisses et des taurillons. Tous ont des stabulations libres, construites depuis une dizaine d'années seulement.

Les dépenses en alimentation du bétail représentent 16% du chiffre d'affaire, en engrais 4,8%, en produits vétérinaires et honoraires, 1,6% et les prélèvements privés 9,5%. Ces quatre types de dépenses représentent presque 38% du chiffre d'affaires (60% pour les agriculteurs du type IV).

Ces agriculteurs sont endettés mais leur niveau d'endettement ne semble pas très élevé, l'annuité moyenne est de 55 000 F, (6% du chiffre d'affaire) (Tableau 4).

Le niveau de capitalisation élevé leur donne une forte capacité de négociation avec l'environnement, nous verrons ceci à travers les pratiques de trésorerie.

Les pratiques de trésorerie : au niveau des pratiques d'achat, ces agriculteurs paient au comptant pour bénéficier d'escomptes, la pratique d'achats en morte saison (engrais et aliments du bétail) est, dans ce groupe, beaucoup plus développée. Ils recherchent les meilleurs produits aux prix les plus bas, ils sont capables de faire jouer la concurrence entre les fournisseurs.

L'utilisation des crédits de trésorerie à court terme est peu fréquente. On peut parfois constater l'utilisation de l'OCCC, mais pour une période courte et un montant faible.

L'utilisation d'un livret d'épargne pour gérer les excédents de l'exploitation est en général motivée par des soucis de sécurité et de gains financiers, mais elle sert aussi à l'accumulation. Un certain nombre d'agriculteurs autofinancent une partie ou la totalité des investissements. Le livret d'épargne ne semble pas être le seul moyen de placement ou de gestion des excédents.

D'autres formes apparaissent : des obligations, des CODEVI ; ces formes peuvent être considérées comme un moyen privilégié dans la stratégie d'accumulation monétaire à moyen et long terme.

Les outils de gestion sont pour l'essentiel ceux des autres groupes : le relevé bancaire, les factures, etc... mais les pratiques diffèrent. Ils utilisent par exemple les relevés bancaires, non seulement pour contrôler les dépenses et les recettes, mais aussi pour calculer un solde disponible (chèques ou argent remis à la banque et non encore enregistrés, ou chèques émis et non encore tirés) en vue d'envisager des dépenses futures.

Mais ce qui est étonnant, c'est l'utilisation des documents comptables, on aurait pu imaginer qu'étant donné leur niveau de formation et les cycles de formation suivis, ils auraient utilisé les documents comptables, mais force est de constater qu'ils ne le font pas. Le problème ne vient pas, semble-t-il, du niveau de formation, mais plutôt de l'inadéquation entre les besoins des agriculteurs et les outils proposés.

Ils font des prévisions seulement par rapport aux grosses dépenses ou quand les choses vont mal. Sommes-nous en face d'agents économiques réfractaires à tout type de prévision ? Dire oui serait ne pas reconnaître que ces agriculteurs font des prévisions techniques. Répondre que non est trop s'avancer. Le problème est plus compliqué ; en effet, les méthodes que l'on propose généralement rejoignent mal les préoccupations propres aux agriculteurs et ceux-ci n'ont pas le temps ou le désir de les adopter.

Les pratiques de trésorerie apparaissent clairement liées à la situation des agriculteurs repérée à partir du niveau de capitalisation et des projets des agriculteurs. Projet qui est fonction de l'histoire de l'exploitation et de la composition de la famille. La cohérence des pratiques marque la rationalité des agriculteurs et leur logique de fonctionnement.

Pour les agriculteurs en attente (type II et surtout I), il est impensable de commencer à investir à l'heure actuelle sans

savoir auparavant si un des fils reprendra l'exploitation ; ceci est commun aux agriculteurs en fin de carrière pour lesquels il n'est pas question à l'heure actuelle d'investir.

. La pratique d'utilisation du crédit à court terme pour faire face aux dépenses de l'exploitation liées au développement du système est spécifique des types III et IV. Pour ceux-ci le développement du système de production est une nécessité si ils veulent continuer à être agriculteur et reproduire le système famille-exploitation.

. Pour les agriculteurs du type V, le système permet de constituer une épargne de précaution et surtout de capitaliser. Pour régler leurs achats, ils cherchent plus à bénéficier des escomptes qu'à utiliser des prêts à court terme.

L'ensemble des pratiques traduisent aussi la capacité de négociation qu'ont les agriculteurs pour assurer la pérennité du système famille-exploitation. Les différences constatées actuellement sont dues en grande partie aux différences individuelles : conditions d'installation, montant et état du capital.

3 - Utilisation des résultats dans la détection des situations financières difficiles

Les jeunes agriculteurs (type III) et les agriculteurs en transition (type IV) sont deux populations sensibles en ce qui concerne les difficultés financières. Or, depuis une quinzaine d'années, l'augmentation du nombre des agriculteurs en difficulté est devenue un problème pour les pouvoirs publics. Des mesures directes ont été mises en place pour leur permettre d'améliorer leur situation, depuis les plans de développement jusqu'aux procédures "agriculteurs en difficulté" (connues comme les procédures CRESSON - il y a eu plus de 15 540 plans de redressement en 1982 - et NALLET) sans oublier les subventions, des rééchelonnements des dettes et les prêts à taux réduits (BLOGOWSKI *et al*, 1990).

Lors d'une récente étude (INRA-Ministère de l'agriculture, 1989) qui avait pour objectif d'évaluer la procédure "CRESSON" et de déterminer le nombre d'agriculteurs actuellement considérés comme ayant des difficultés financières,

nous avons testé la pertinence des critères issus de la trésorerie dans l'élaboration de typologies et proposé une démarche de détection précoce (CHIA et COLSON, 1990).

Pour apprécier les risques de faillite des entreprises il faut connaître dans quelle mesure l'entreprise est capable de rembourser à partir de sa production les capitaux exigibles à court terme : annuités, prêts à court terme, frais financiers, etc...

Afin de déterminer l'ampleur des risques de défaillance qui pèse sur les exploitations, j'ai proposé d'utiliser le Taux d'Endettement Immédiat (TEI) qui est le rapport entre les engagements immédiats que l'agriculteur doit honorer, et la capacité de production de l'entreprise synthétisée par le chiffre d'affaire.

Les engagements immédiats comprennent : les annuités (leur non-paiement peut entraîner une procédure juridique de mise en demeure de la part du Crédit Agricole par exemple), les dettes à court terme auprès des fournisseurs et des banques (leur non-paiement entraîne une perte d'image et ultérieurement une diminution des possibilités d'achats et des crédits) ; dans le cas présent, nous avons considéré uniquement, les intérêts des emprunts à court terme, puisque un certain nombre d'agriculteurs renouvellent en permanence ce type d'emprunts. Dans le calcul du TEI, sont également considérés les prélèvements privés qui mesurent la pression financière qu'exerce la famille sur l'exploitation (synthétise la reproduction de la force de travail familial et le niveau de vie de la famille). Plus le taux est élevé, plus l'exploitation sera dans une situation fragile. Dans notre typologie (Cf. chapitre IV) nous avons constaté que les annuités/chiffre d'affaire varient entre 1% et 20%.

TEI = (remboursement du capital des emprunts à plus d'un an + ensemble des frais financiers payés + prélèvements privés) / Chiffre d'affaires

Nous préférons le taux d'endettement immédiat à celui de Taux d'Endettement Général (TEG) (total des dettes sur total bilan) parce que :

- Pour le calcul on n'a pas besoin de conventions comptables telles que les amortissements, et la variation de stocks. Par ailleurs, le calcul du TEI ne comporte pas d'affectation des ressources aux emplois. Le calcul du taux d'endettement général nécessite la tenue d'une comptabilité, par contre, le calcul du TEI nécessite une simple tenue des comptes - entrées et sorties - il peut donc être calculé pour toutes les exploitations agricoles à partir des relevés bancaires et de la coopérative.

- Le taux d'endettement général ne mesure pas la capacité de l'entreprise à faire face aux engagements, mais il renseigne sur les origines des capitaux et, par conséquent, sur le niveau de dépendance à long et à moyen terme de l'entreprise vis-à-vis de l'extérieur. Par ailleurs le TEG mélange des dettes exigibles à long terme avec des dettes exigibles à très court terme.

Nous proposons trois seuils de TEI, afin de pouvoir classer les exploitations selon leur degré de difficulté.

TEI	LIBELLE
< 15%	"SAINES"
15 à 30%	"FRAGILES"
> 30%	"EN DIFFICULTE"

Les premiers résultats que nous avons obtenus, dans la discrimination des exploitations agricoles selon le degré de fragilité financière, sont encourageants. En 1982, au sein d'un échantillon d'exploitations qui avait bénéficié d'un PAM en 1981 (données économiques de 1981), 37% étaient considérées en situation financière saine et 38% en difficulté, alors qu'en 1987 (données économiques de 1987) 32% avaient une situation jugée saine et près de la moitié, une situation jugée difficile.

Ces seuils, TEI < à 15%, entre 15% et 30% et > à 30%, doivent être considérés comme provisoires ; des études sur un plus grand nombre d'exploitations avec des orientations différentes devront affiner les seuils proposés.

CONCLUSION

Le problème central posé est la détermination des conditions de reproduction du système famille-exploitation et des pratiques qui lui sont liées.

Parmi les conditions de reproduction, la formation et l'accumulation du capital sont essentielles ; le capital étant envisagé non seulement dans sa dimension physique, mais également dans ses dimensions sociales et culturelles.

Les investissements sur une exploitation agricole ne résultent pas seulement des besoins du système de production et de l'ensemble du système famille-exploitation, mais aussi des régulations mises en oeuvre au sein de ces systèmes. L'étude de ces régulations et les projets sous-jacents passent par l'analyse des pratiques de trésorerie (d'épargne, d'investissements). L'étude des pratiques d'investissement notamment, et les conditions dans lesquelles celui-ci a été réalisé permettent de comprendre la stratégie des agriculteurs.

C'est en effet, à partir des opérations de capitalisation que se révèle la **capacité de négociation** qui est en quelque-sort la capacité d'obtenir les meilleures conditions pour matérialiser une décision. Cette capacité peut être considérée comme une condition de production ; elle permet de limiter les perturbations sur le fonctionnement du système. Plus le niveau de capitalisation des agriculteurs est élevé, plus leur capacité de négociation est importante.

Ainsi c'est la capacité de négociation qui nous permet de comprendre le fait que les fournisseurs (souvent les coopératives) continuent à livrer des produits à un agriculteur qui est fortement endetté et que ses dettes augmentent, d'année en année. N'est-ce pas parce que cet agriculteur fait partie du comité d'administration de la coopérative, qu'il est également maire-adjoint de son village, ex-président du comité de petite région, qu'il est considéré par des tiers (conseillers de Chambre d'Agriculture, du Crédit Agricole, par

Delays P., 1989 - Les principes d'écologie des
systèmes agricoles - Cahiers Agricoles Méditerranéens
Méditerranéens de l'INRA, 1989, 10, 1-10.
Barnier M., 1989 - L'écologie agricole : l'état des
recherches théoriques et leurs implications
des principes de gestion agricole - Société, n° 1989, pp. 113-120.

Grand J., Rude E., 1989 - Principes et
méthodes de l'écologie agricole - Mémoires
de l'INRA, 1989, 10, 1-10.
Léonard P., 1989 - L'écologie agricole : le
manager, l'éducateur, la découverte - L'écologie, 227 p.

Médecin J.C., 1989 - Recherches en gestion
des systèmes agricoles - Mémoires de l'INRA, 1989, 10, 1-10.
Pons M., 1989 - Théorie de la décision et
l'écologie agricole - Mémoires de l'INRA, 1989, 10, 1-10.

Reproduit par INSTAPRINT S.A.
1-2-3, levée de la Loire - LA RICHE - B.P. 5927 - 37059 TOURS Cedex
Tél. 47 38 16 04

Recherches C., 1989 - L'écologie agricole
Collection Quatre-vingt-trois, 123 p.
Recherches C., 1989 - L'écologie agricole
Collection Quatre-vingt-trois, 123 p.
Recherches C., 1989 - L'écologie agricole
Collection Quatre-vingt-trois, 123 p.

Recherches C., 1989 - L'écologie agricole
Collection Quatre-vingt-trois, 123 p.
Recherches C., 1989 - L'écologie agricole
Collection Quatre-vingt-trois, 123 p.
Recherches C., 1989 - L'écologie agricole
Collection Quatre-vingt-trois, 123 p.

Recherches C., 1989 - L'écologie agricole
Collection Quatre-vingt-trois, 123 p.
Recherches C., 1989 - L'écologie agricole
Collection Quatre-vingt-trois, 123 p.
Recherches C., 1989 - L'écologie agricole
Collection Quatre-vingt-trois, 123 p.

Recherches C., 1989 - L'écologie agricole
Collection Quatre-vingt-trois, 123 p.
Recherches C., 1989 - L'écologie agricole
Collection Quatre-vingt-trois, 123 p.
Recherches C., 1989 - L'écologie agricole
Collection Quatre-vingt-trois, 123 p.

Recherches C., 1989 - L'écologie agricole
Collection Quatre-vingt-trois, 123 p.
Recherches C., 1989 - L'écologie agricole
Collection Quatre-vingt-trois, 123 p.

Recherches C., 1989 - L'écologie agricole
Collection Quatre-vingt-trois, 123 p.
Recherches C., 1989 - L'écologie agricole
Collection Quatre-vingt-trois, 123 p.
Recherches C., 1989 - L'écologie agricole
Collection Quatre-vingt-trois, 123 p.

Recherches C., 1989 - L'écologie agricole
Collection Quatre-vingt-trois, 123 p.
Recherches C., 1989 - L'écologie agricole
Collection Quatre-vingt-trois, 123 p.
Recherches C., 1989 - L'écologie agricole
Collection Quatre-vingt-trois, 123 p.



ETUDES ET RECHERCHES

sur les Systèmes Agraires et le Développement

Les travaux du Département de Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement sont centrés sur le fonctionnement des systèmes au sein desquels s'organise et évolue l'activité productive des agriculteurs. Trois niveaux sont privilégiés : les pratiques productives, l'exploitation agricole et le système agraire local.

L'ambition de ces recherches est de produire des connaissances et des méthodes opératoires pour les personnes impliquées dans le développement et l'aménagement. Il s'agit donc de travaux pluridisciplinaires ouverts sur le qualitatif et l'exploratoire.

Titres encore disponibles dans la collection

- 1 **Fonctionnement de l'exploitation agricole. Simulation de son évolution.** J. BROSSIER, E. CHIA. 1984, 52 p.
- 3 **Influence du milieu physique et des pratiques agricoles sur la végétation des prairies de fauche des hautes vallées des Alpes du Nord.** Ph. FLEURY, J.-M. DORIOZ, B. JEANNIN. 1985, 52 p.
- 4 **Comment étudier des exploitations agricoles d'une région ? Présentation d'un ensemble méthodologique.** J.-P. DEFFONTAINES, M. PETIT. 1985, 47 p.
- 5 **La variabilité microclimatique en montagne. Son expression par la phénologie du dactyle des prairies permanentes.** P. FLEURY. 1986, 48 p.
- 6 **La petite région vue à travers le tissu de ses exploitations. Un outil pour l'aménagement et le développement rural.** B. CRISTOFINI. 1986, 44 p.
- 7 **Images de recherche et images de communication.** J.-P. DEFFONTAINES, C. RAICHON. 1986, 48 p.
- 8 **Potentialités agroclimatiques des prairies permanentes et possibilités de récolte dans le Doubs et le Jura.** Anne MATHIEU, H. JUIN, B. JEANNIN. 1987, 46 p.
- 9 **Approche du fonctionnement du système fourrager. Le cas d'exploitations laitières modernisées en zones de côtes du Sud-Ouest.** M. DURU, Geneviève ROHMER. 1987, 44 p.
- 10 **La simulation de l'organisation du travail comme outil de gestion de l'exploitation agricole. Application à la grande culture.** J. M. ATTONATY, Clotilde LAPORTE, F. PAPY, L.-G. SOLER. 1987, 48 p.
- 11 **Éleveur, troupeau et espace fourrager. Contribution à l'approche globale des systèmes d'élevage.** Ouvrage collectif coordonné par Annick GIBON, M. ROUX et F. VALLERAND. 1988, 144 p.
- 12 **Diagnostic global d'exploitation agricole : une proposition méthodologique.** M. BENOIT, J. BROSSIER, E. CHIA, E. MARSHALL, M. ROUX, P. MORLON, B. TEILHARD de CHARDIN. 1988, 48 p.
- 13 **À l'échelle du village. Une méthode d'approche historique et géographique de l'activité agricole locale en région d'habitat groupé.** J.-L. MAIGROT. 1989, 48 p.
- 14 **Voies de développement pour les exploitations caprines en zone sèche du Var. Étude de cas.** Lydia WEBER, P. JULLIAN. 1989, 47 p.
- 15 **Élevage ovin et protection de la forêt méditerranéenne contre les incendies. Participation d'un troupeau de moutons à l'entretien d'un réseau de pare-feu.** M. ETIENNE, M. NAPOLEONE, P. JULLIAN, M. LACHAUX. 1989, 48 p.
- 16 **Grassland Systems Approaches. Some French Research Proposals.** A. CAPILLON. 1989, 218 p.
- 17 **Recherches sur les systèmes herbagers. Quelques propositions françaises.** A. CAPILLON. 1990, 208 p.
- 18 **Gestion des déjections des bovins et pollution par les nitrates.** B. TEILHARD de CHARDIN. 1990, 48 p.
- 19 **Pilotage de l'alimentation des vaches laitières. Recherche d'indicateurs bio-techniques en exploitations agricoles.** J. GILIBERT, H. BROSSIER. 1990, 48 p.
- 20 **Dynamique des pratiques agricoles et relations professionnelles locales. Étude de cas sur l'évolution technique dans deux villages des Vosges.** C. RUAAULT. 1991, 47 p.
- 21 **Écopathologie et systémique.** E. LANDAIS. Profils sanitaires en élevage bovin laitier. Mise en relation avec une typologie d'exploitation. B. FAYE, Yvette GRELET. 1991, 47 p.
- 22 **Notations d'état corporel des brebis et diagnostic des systèmes d'élevage ovin.** B. DEDIEU, Annick GIBON, M. ROUX. 1991, 48 p.
- 23 **Dynamique de la végétation selon les pratiques des agriculteurs. Une modélisation à partir des données recueillies dans une vallée des Pyrénées centrales.** G. BALENT, M. FILY. 1991, 48 p.
- 24 **Les interactions entre la végétation herbacée et les grands vertébrés herbivores : le pâturage considéré comme un facteur évolutif pour les plantes.** G. BALENT, M. FILY. 1991, 42 p.
- 25 **L'ingénierie de projet de conseil collectif aux éleveurs. Sources méthodologiques, résultats et discussion à partir de l'opération Fourrages-Mieux.** A.C. DOCKES, Y. MADELINE. 1992, 42 p.